

ALGÉRIE - TURQUIE
**Nouvelle ère
dans les relations
économiques bilatérales**

P. 3

ALGÉRIE - EMIRATS ARABES UNIS
**M. Djerad reçoit le ministre
émirati des Affaires
étrangères**

P. 4

COMMUNICATION/TÉLÉVISION
**Installation du nouveau
Directeur général de la Télévision
nationale**

P. 24

ACTION DIPLOMATIQUE DE L'ALGÉRIE LES PRÉMISSSES D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Point fort de la position de l'Algérie sur la scène internationale, sa diplomatie, qui a toujours fait école, lui a toujours permis de faire entendre sa voix et rayonner son image dans le concert des nations. Le ballet diplomatique que vit actuellement Alger porte toutes les prémisses d'une nouvelle dynamique diplomatique de l'Algérie, résolue à reprendre la place qui lui sied sur la scène internationale.

P.p 3-4-24

DKnews



EL-OUED

Opérateurs algériens et libyens se concertent sur l'impulsion de la coopération bilatérale

P. 5

COMMERCE

CACI: «Nécessité de revoir les accords d'association avec l'UE et la Zone arabe»

P. 6

COMPLEXE DE SIDÉRURGIE

«TOSYALI» D'ORAN :

Le challenge des exportations hors hydrocarbures

P. 6

SANTÉ

FAUSSE COUCHE

Le Bisphénol A augmente le risque

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR. D):

Score vierge entre le Paradou AC et San Pedro (0-0)

P. 22



**THÉÂTRE
5 pays
au
10^e Festival international du théâtre de Béjaïa**

P. 17

**INDUSTRIE
La Chine, deuxième plus grand producteur d'armes au monde**

P. 7

TRIBUNAL DE MOSTAGANEM 35 personnes dont un ex-wali et 11 cadres accusés dans des affaires de corruption



Le tribunal de Mostaganem a retenu dimanche des chefs d'inculpation à l'encontre de 35 personnes physiques dont 11 cadres, un ex-wali de la wilaya et 14 personnes morales dans des affaires de corruption, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant du procureur de la République près le tribunal de Mostaganem.

Le dossier de l'enquête préliminaire relatif à ces affaires de corruption a été transféré au juge d'instruction, a précisé le document dont une copie a été remise à l'APS, ajoutant "qu'en raison des charges et des preuves retenues, faisant état que le nommé (T.A.) a commis ces faits en tant qu'ex-wali de Mostaganem et, conformément aux dispositions de l'article 573 du code des procédures pénales, le dossier de ce dernier, a été transmis par voie pacifique au procureur général de la Cour suprême".

"En application de l'article 11 du paragraphe 3 du code des procédures pénales amendé et complété, l'opinion publique est informée que le dossier de l'enquête préliminaire, ouverte sur instruction judiciaire par les services de la sûreté de wilaya, a été transmis au parquet de Mostaganem", poursuit le communiqué, ajoutant "que le dossier de l'enquête portant sur des faits de corruption, a été renvoyée au juge d'instruction du même tribunal.

Ces chefs d'inculpation sont retenus à l'encontre de 35 personnes physiques, dont 11 cadres, 14 personnes morales pour avoir commis des crimes et ce, conformément aux dispositions de la loi 01-06 portant sur la prévention et la lutte contre la corruption.

TÉBESSA 2 ans de prison ferme pour le président de l'APC de Bir El Ater (source judiciaire)



Le tribunal de Tébessa a condamné dimanche soir le président de l'assemblée populaire communale (APC) de la commune de Bir El Ater à 2 ans de prison ferme pour "détournement d'argent et abus de fonction", apprend-on lundi de source judiciaire.

Selon la même source, le mis en cause a écopé de cette peine pour son implication dans un détournement de 600.000 DA, destinés à l'acquisition de 120 couffins du Ramadhan.

La brigade économique de la sûreté de wilaya a ouvert en septembre passé une enquête suite à une plainte déposée par 2 fonctionnaires de l'APC, a précisé la même source, soulignant qu'après l'audition du concerné, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire.

L'argent détourné qui représente un don d'une société publique pour l'acquisition de 120 couffins du Ramadhan en solidarité avec les familles démunies de cette collectivité locale a été versé dans un compte bancaire privé et n'a pas été transféré au profit de l'APC, a-t-on indiqué.

JUSTICE/VERDICT La Cour de justice réduit la condamnation de Hassan Hamar à 3 ans et regroupe 4 affaires en une seule

La Chambre pénale de la Cour de justice de Sétif a réduit, dimanche, la peine de l'ex-président du club de football ES Sétif, Hassan Hamar, de 5 à 3 ans de prison ferme et a regroupé les 4 affaires dans lesquelles le mis en cause est poursuivi pour corruption et malversation sur le foncier de la coopérative immobilière "Oum El Hayat" en une seule.

Dans une déclaration à l'APS, la défense de Hassan Hamar a indiqué que cette décision intervient après le recours introduit par leur client contre la confirmation en appel par la Cour du verdict du tribunal condamnant par contumace à 5 ans de prison ferme le mis en cause.

La même source a indiqué que toutes les affaires dans lesquelles est poursuivi leur client ont été regroupées en une seule à l'exception de celle pour escroquerie et usage de faux sur acte sous-seing privé pour laquelle la Cour de Sétif l'a condamné dernièrement à 3 ans de prison ferme, confirmant le verdict du tribunal de première instance.

Dans les 4 affaires regroupées, Hassan Hamar est poursuivi pour corruption et malversations sur le foncier de la coopérative immobilière "Oum El Hayat", créée en 1999, avant d'acquiescer 2 terrains divisés en lots au profit des membres de la coopérative et de procéder par la suite à la diminution des superficies de ces lots, le rajout de nouveaux bénéficiaires et la radiation d'autres d'une manière frauduleuse, selon les victimes de cette affaire. Désormais, Hassan Hamar est poursuivi dans 2 affaires au lieu de 5, et après avoir épuisé deux voies de recours, il ne lui reste à présent que l'introduction d'un ultime recours devant la Cour suprême.

EL TARF 15 blessés dans un accident de la circulation à El Chatt (protection civile)

Au total 15 personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier à El Chatt, a-t-on appris du chargé de la communication de la Protection civile d'El Tarf.

L'accident s'est produit dans la matinée sur la RN 84 A, reliant la wilaya d'Annaba à El Kala, dans la commune d'El Chatt, suite à une collision entre un bus de transport des voyageurs et un véhicule de tourisme, a précisé le lieutenant Seif Eddine Madaci. Sitôt alertés, les services de la Protection civile sont intervenus pour transférer les blessés atteints dans différentes parties de leurs corps, vers le service des urgences de l'hôpital d'El Chatt où les soins nécessaires leur ont été prodigués, a indiqué la même source. Les services de sécurité se sont, de leur côté, déployés sur les lieux de l'accident pour réguler le trafic automobile, qui a été perturbé au niveau de ce tronçon routier, a-t-on relevé.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on conclu.

TISSEMSILT Décès du moudjahid Guergour Ahmed

Le moudjahid Guergour Ahmed dit "Ighoud" est décédé dimanche à Khemisti (Tissemsilt) à l'âge de 85 ans suite à une longue maladie, a-t-on appris du directeur du musée de wilaya.

Né en 1935 à Ighoud dans la commune de Khemisti, le défunt moudjahid, qui fut responsable à la zone 3 de la wilaya IV historique, a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) au début 1958, a-t-il indiqué.

La dépouille du regretté moudjahid a été inhumée après la prière d'El Asr au cimetière du village d'Ain Guergour de Khemisti, en présence de membres de la famille révolutionnaire et d'une foule nombreuse de citoyens.

DGSN Lancement d'une campagne de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation du téléphone au volant

La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation du téléphone portable au volant, a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

Cette campagne qui sera animée via les supports numériques, le site web officiel, la page Facebook et le compte Twitter de la DGSN, intervient au moment où le nombre d'accident de la route ne cesse de s'accroître notamment en ce début de 2020. Par ailleurs, les services de la Police ont dressé l'année dernière 34.716 contraventions relatives à l'usage manuel du téléphone portable durant la conduite, en sus de 43 accidents de la route dus à l'utilisation du mobile au volant. Selon la même source, les salles des opérations au niveau des sûretés de wilayas demeureront mobilisées pour la prise en charge des signalements des crimes attentant à la sécurité des citoyens, via les numéros 1548 et 17 ou à travers l'application "Allo Chorta" (police).

ZONES HUMIDES D'ORAN La présence d'oiseaux protégés à Dhayat Oum Ghellaz est un bon signe

La présence d'oiseaux d'eau migrateurs à Dhayat Oum Ghellaz dans la commune de Oued Tlélat (Oran) est perçue comme étant "un bon signe" sur le plan écologique dans cette zone humide où a été déploré, l'été dernier, la mort d'une grande quantité de poissons, a-t-on appris hier de la Conservation des forêts.

Lors de l'inventaire annuel d'hiver, il a été constaté le retour d'oiseaux migrateurs dans la zone d'Oum Ghellaz, ce qui signifie qu'il s'agit-là d'un "bon indicateur écologique", a souligné le chargé de l'opération au niveau de la Conservation, Mohamed Chami. La présence de variétés d'oiseaux migrateurs protégés, tels que le flamant rose, l'échassier blanc et le grand cormoran, entre autres mangeurs de poissons, augure d' "un bon signe" sur le plan écologique dans cette zone humide, a souligné M. Chami, affirmant que "tant qu'il y a ces êtres vivants, il y a de la vie dans ce plan d'eau, nonobstant la couleur claire de l'eau et l'absence de mauvaise odeur, en attendant la saison estivale prochaine".

Pour rappel, les analyses entreprises suite à la mort de poissons ont révélé une diminution du taux d'oxygène dans ce plan d'eau, dont le débit a augmenté provoquant un mélange avec du sable et une suffocation des poissons.

D'importance nationale, Dhayat Oum Ghellaz, située à l'est d'Oran, s'étend sur une superficie de 300 hectares.

Le dénombrement annuel en période d'hiver des oiseaux d'eau migrateurs, lancé par la Conservation des forêts d'Oran le 12 janvier, se poursuivra jusqu'au 31 du même mois au niveau de huit (8) zones humides d'Oran, dont quatre plans d'eau protégés classés dans le cadre de la convention internationale "Ramsar", que sont "La grande Sebkhia, "la Mactaa", "Les Salines d'Arzew", "Le lac Telamine, et d'autres d'importance nationale.

AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES Ghلامallah prendra part à une conférence en Croatie

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghلامallah prendra part, les 4 et 5 février, à Zagreb (Croatie) aux travaux de la conférence internationale sur "Le renforcement de l'amitié et de l'entraide entre les nations et les peuples", a indiqué hier un communiqué du HCI. La conférence "vise à présenter les tendances et modèles positifs incitant les peuples à renforcer le climat de fraternité et d'amitié entre les personnes, à travers la rencontre des chefs religieux pour consacrer le message de l'amour et de l'entraide entre les humains", ajoute la même source. Dans son intervention à cette conférence, le président du HCI évoquera "les valeurs et préceptes de l'islam prônant l'entraide et l'entente entre les peuples et la consécration de la culture de la modération, et présentera l'expérience historique de l'Algérie dans la concrétisation de la culture de l'entente et de l'entraide entre les pays et la lutte contre les idées extrémistes qui n'ont aucun lien avec la tolérance des religions notamment l'islam".



ALGÉRIE - TURQUIE

LE FORUM D'AFFAIRES Nouvelle ère dans les relations économiques bilatérales

Le Forum d'affaires algéro-turc, tenu dimanche à Alger, a été l'occasion pour les deux pays d'affirmer leur détermination à donner un élan fort aux relations entre l'Algérie et la Turquie, et de poser les fondements d'une nouvelle ère dans le domaine de la coopération économique et commerciale.

Intervenant à la clôture des travaux du Forum d'affaires algéro-turc, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, le Président Recep Tayyip Erdogan a estimé que ce forum "pose les fondements d'une nouvelle ère dans les relations économiques entre les deux pays", affirmant accorder, depuis son élection à la tête de la Turquie, un intérêt particulier aux relations algéro-turques.

Le Président turc a exprimé, à cette occasion, sa "fierté quant à l'accroissement du volume des investissements turcs en Algérie", mettant en avant la détermination de son pays à "poursuivre ses efforts en vue de réaliser davantage de réussites bilatérales".

Evouant les échanges commerciaux qui s'élevaient à près de 4 milliards de dollars, le Président turc a indiqué que ce chiffre "même s'il est acceptable, demeure insuffisant", précisant "avoir convenu avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de porter très bientôt les échanges commerciaux entre les deux pays à cinq (5) milliards de dollars".

A ce titre, M. Erdogan a appelé à la création, "dans les plus brefs délais", d'une zone de libre échange entre l'Algérie et la Turquie, faisant état de plusieurs mesures devant être prises "rapidement" dans ce sens.

Il a aussi précisé avoir abordé avec le Président Tebboune, la question de la création d'une zone de libre échange entre les deux pays, estimant "nécessaire d'entamer, sans retarder, des négociations à ce sujet".



Dans ce sillage, le Président turc a affirmé que son pays aspirait à la réalisation d'importants investissements avec l'Algérie, relevant que les deux pays avaient décidé de tenir une réunion du comité mixte de coopération économique qui ne s'est pas réuni depuis 2002.

"La facilitation de la mobilité des personnes entre les deux pays et l'augmentation du nombre de visas accordés permettront aussi de hisser le niveau de coopération bilatérale", a-t-il assuré.

"Contrairement aux autres pays, nous ne considérons pas l'Algérie comme un marché pour écouler nos produits mais nous aspirons aussi à la réalisation d'importants investissements", a-t-il encore dit.

Soulignant que les investissements des sociétés turques en Algérie dépassaient 3,5 milliards de dollars et ont permis la création de 30.000 postes d'emploi, M. Erdogan a fait état de 377 projets d'investissements turcs établis en Algérie.

Et d'ajouter "l'Algérie occupe la troisième place en terme de présence des entreprises

turques de par le monde" L'Algérie est le plus important accès sur le Maghreb arabe et l'Afrique, et la Turquie compte sur elle pour la réussite du prochain sommet Turquie-Afrique, a déclaré le Président Erdogan à la clôture du Forum d'affaires algéro-turc, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerrad.

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerrad a affirmé dans son allocution que le gouvernement algérien veillera à encourager la coopération bilatérale et à faire de l'investissement et des investisseurs une base solide dans sa coopération avec la Turquie, pays frère.

Dans ce contexte, M. Djerrad a salué "la disposition du Président Erdogan et des entreprises turques à investir en Algérie et contribuer au développement économique global auquel nous aspirons tous", mettant en avant "la détermination du gouvernement algérien à encourager la coopération en érigeant les partenariats et les investissements en base solide dans les relations algéro-turques".

Il a appelé, à ce titre, les hommes d'affaires présents en force au forum à investir dans les secteurs prioritaires en Algérie, se disant convaincu que ces secteurs "intéresseront les hommes d'affaires turcs, et l'industrie turque en général".

Énumérant ces secteurs, M. Djerrad a cité les industries légères, les nouvelles technologies, les start-up, l'agriculture, l'hydraulique et le tourisme, qualifiant ces secteurs de "prometteurs où la coopération algéro-turque apportera une contribution avérée".

M. Djerrad a fait état de l'ouverture "d'un grand atelier" algéro-turque qui sera consacré à la mise en place d'"un nouvel encadrement" des relations commerciales bilatérales dans le cadre d'un mécanisme de même de revoir à la hausse le volume d'échange au mieux des intérêts des deux pays.

Le Premier ministre a par ailleurs affirmé que les entretiens entre les deux Présidents de la République étaient à même de "donner un élan aux relations bilatérales, en général, et de motiver les hommes d'affaires des deux pays, en particulier, à concrétiser ces relations sur le terrain à travers la création de projets permettant de contribuer à la promotion permanente de la coopération entre les deux pays et leurs peuples".

Pour rappel, le Président Erdogan avait entamé, dimanche, une visite d'amitié et de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'Algérie fera de l'investissement et des investisseurs une base solide dans sa coopération avec la Turquie (Djerrad)

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerrad a affirmé dimanche à Alger que le gouvernement algérien veillera à encourager la coopération bilatérale et à faire de l'investissement et des investisseurs une base solide dans sa coopération avec la Turquie.

Supervisant en compagnie du président Recep Tayyip Erdogan la clôture du forum d'affaires algéro-turc, le Premier ministre a salué dans une allocution prononcée à cette occasion "la disposition du Président Erdogan et des entreprises turques à investir en Algérie et contribuer au développement économique global auquel nous aspirons tous", mettant en avant la détermination du gouvernement algérien à encourager la coopération en érigeant les partenariats et les investissements en base solide dans les relations algéro-turques.

Il a appelé, à ce titre, les hommes d'affaires présents en force au forum à investir dans les secteurs prioritaires en Algérie, se disant convaincu que ces secteurs "intéresseront les hommes d'affaires turcs, et l'industrie turque en général".

Énumérant ces secteurs, M. Djerrad a cité les industries légères, les nouvelles technologies, les start-up, l'agriculture, l'hydraulique et le tourisme, qualifiant ces secteurs de "prometteurs où la coopération algéro-turque apportera une contribution avérée". Le Forum a permis l'examen d'un grand nombre d'accords, et de convenir qu'une bonne partie est arrivée à maturité et peut être mise en œuvre dans les plus proches délais, a indiqué le Premier ministre.

Et d'ajouter, la prochaine réunion du comité mixte de coopération économique, scientifique et technique qui se tiendra cette année à Alger "sera une opportunité pour la consécration de notre action commune".

A ce propos, le Premier ministre a rappelé les accords signés dans les domaines de la promotion et de la protection des investissements mutuels, la protection du consommateur, le contrôle qualité des produits, les services, l'emploi, et l'assurance sociale, outre un mémorandum d'entente en matière de recherche scientifique et technologique.

Un nouvel encadrement des relations commerciales bilatérales

M. Djerrad a fait état de l'ouverture "d'un grand atelier" algéro-turque qui sera consacré à la mise en place d'"un nouvel encadrement" des relations commerciales bilatérales dans le cadre d'un mécanisme de même de revoir à la hausse le volume d'échange au mieux des intérêts des deux pays.

Les chiffres, bien que relativement importants dans les relations économiques et commerciales, ne reflètent ni les capacités des deux pays ni leur complémentarité économique, laquelle pourra attendre, si elle reçoit l'attention nécessaire, de hauts niveaux renforçant nos relations et ouvrant de nouvelles perspectives, a affirmé le Premier ministre.

Les conclusions du forum ont également porté sur "la mise en exergue de ces pers-

pectives et l'identification de toutes les potentialités offertes", a estimé le Premier ministre, se réjouissant, à ce propos, des rencontres B2B entre les entreprises algériennes et leurs homologues turques, basées essentiellement sur la promotion de l'investissement mutuel.

Il a considéré, en outre, que la présence du Président turc à la clôture des travaux du Forum d'affaires algéro-turc revêtait "une forte symbolique" témoignant de l'intérêt accordé par les deux parties, turque et algérienne, à "la promotion et au développement de la coopération globale entre l'Algérie et la Turquie afin de la hisser à un partenariat global effectif englobant tous les secteurs vitaux, économique, énergétique et culturel qui constituent des axes susceptibles d'encourager la réalisation d'une amorce ambitieuse et efficace des relations bilatérales".

Le Premier ministre a par ailleurs affirmé que les entretiens entre les deux Présidents de la République étaient à même de "donner un élan aux relations bilatérales, en général, et de motiver les hommes d'affaires des deux pays, en particulier, à concrétiser ces relations sur le terrain à travers la création de projets permettant de contribuer à la promotion permanente de la coopération entre les deux pays et leurs peuples".

Pour rappel, le Président Erdogan avait entamé, dimanche, une visite d'amitié et de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Accord d'approvisionnement en GNL jusqu'à 2024

L'Algérie et la Turquie ont signé dimanche à Alger un accord portant renouvellement du contrat d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) pour les cinq (05) prochaines années, a indiqué à l'APS le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab.

"Nous avons signé un renouvellement de contrat permettant à l'Algérie d'approvisionner la Turquie en gaz naturel liquéfié (GNL) jusqu'à 2024", a précisé le ministre en marge du Forum d'affaires algéro-turc, tenu dimanche à Alger. Le ministre s'est félicité de cet accord "permettant de renforcer les relations entre les deux pays dans le domaine énergétique", en rappelant que l'Algérie détenait déjà 38% du marché turc de gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Par ailleurs, le ministre a annoncé que les travaux de réalisation du complexe pétrochimique de production de propylène et de polypropylène (PDH-PP), qui sera réalisé dans la ville de Adana en Turquie, seront entamés durant le premier semestre de 2020.

Rappelant que les contrats de ce partenariat avaient été conclus en septembre dernier, M. Arkab a souligné que la réception du projet et l'entrée en production du complexe sont prévues 24 mois après le lancement des travaux de réalisation.

Le projet, dont l'investissement est estimé à 1,4 milliard de dollars, est détenu à hauteur de 66% par la société turque Renaissance et 34% par l'entreprise nationale Sonatrach, a précisé le ministre. M. Arkab a estimé que ce partenariat permettra également un transfert de technologie en Algérie qui compte construire un complexe pétrochimique de production de propylène et de polypropylène à Arzew.

M. Rezig s'entretient avec son homologue turque sur les questions économiques d'intérêt commun entre les deux pays

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig s'est entretenu dimanche avec la ministre turque du Commerce, Mme Ruhsar Pekcan sur plusieurs questions économiques d'intérêt commun, indique un communiqué du ministère.

Lors de cet entretien, en marge de la visite du Président turc Recep Tayyip Erdogan en Algérie, la ministre turque a évoqué "les relations fraternelles et historiques qui lient les deux pays depuis plusieurs siècles", se félicitant des partenariats économiques réalisés à ce jour et du volume des échanges économiques des dernières années.

Mme Pekcan a salué, en outre, "les facilitations et le climat favorable à l'investissement offerts en Algérie, grâce à la volonté politique et à sa stabilité sécuritaire". Evouant des préoccupations de la partie turque sur le développement des moyens de coopération et l'ouverture de nouvelles perspectives de partenariat, elle a plaidé pour l'intensification des rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays. De son côté, M. Rezig s'est félicité de l'efficacité du partenariat entre les deux pays et du volume des investissements turcs en Algérie, assurant que son département était totalement disposé à poursuivre la concertation en vue d'explorer davantage d'opportunités d'investissement et de relancer les contacts entre les investissements algériens et turcs.

Affichant sa volonté de promouvoir les exportations hors hydrocarbures et de créer des mécanismes de nouveaux partenariats, M. Rezig a souligné l'importance des investissements turcs en Algérie et dans plusieurs domaines, appelés à se multiplier, notamment à la faveur de l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui permet aux deux parties d'accéder ensemble aux marchés africains sur une base "gagnant-gagnant". Le ministre a, dans ce contexte, demandé à son homologue turque de contribuer à l'ouverture de débouchés au produit algérien vers les marchés prometteurs asiatiques.

COMMUNICATION-
TÉLÉVISION**M. Belhimer insiste
l'importance de
consacrer la place
de leader de la
Télévision publique
dans le secteur
audiovisuel**

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a mis en avant, hier à Alger, l'impératif de réhabiliter la compétence et de consacrer la place de la Télévision publique dans le secteur audiovisuel. Lors de la cérémonie d'installation de M. Ahmed Bensebane au poste de Directeur général de la Télévision nationale, M. Belhimer a déclaré que le nouveau DG est appelé à réhabiliter le professionnalisme au sein de l'ENTV pour que ce média public maintienne sa position de "leader" dans le secteur de l'audiovisuel, en consécration du principe de la méritocratie dans la promotion.

Pour sa part, M. Bensebane s'est engagé à travailler dans le cadre d'une approche à même de servir la Télévision algérienne, qui mérite, a-t-il dit, d'être la locomotive du champ médiatique pour véhiculer la nouvelle image de l'Algérie.

PARLEMENT

**La Commission des
affaires juridiques
examine la demande
de levée d'immunité
parlementaire de
Abdelkader Ouali**

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu hier une réunion consacrée à l'examen de la demande de levée d'immunité parlementaire du député Abdelkader Ouali introduite par le ministre de la Justice, Gardé des sceaux, indique un communiqué de l'APN.

Dans ce cadre, la présidente de la Commission, Souad Lakhdari a rappelé les procédures prévues par la loi concernant la levée de l'immunité parlementaire, soulignant l'importance de respecter les formes juridiques stipulées par la loi en la matière, précise la même source.

Après avoir passé en revue les différentes procédures législatives et réglementaires relatives à la question, la Commission a décidé d'accorder un délai supplémentaire au député concerné, et ce, sur sa demande.

La Commission a examiné également lors de cette réunion la déclaration du nouveau député, Fahem Mohand Chérif concernant l'incompatibilité avec le mandat parlementaire, conclut le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES

**Belmehdi reçoit le nouveau recteur
de la Grande mosquée de Paris**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu hier à Alger le nouveau recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz.

La Grande mosquée de Paris est «un centre de rayonnement civilisationnel aux dimensions culturelle, scientifique et culturelle qui est lié à l'Algérie par des relations traditionnelles», a déclaré M. Belmehdi à la presse à l'issue de l'audience, rappelant les missions et les imams qui y

sont envoyés pour assurer l'encadrement culturel de la communauté algérienne et musulmane en France et en Europe.

A ce propos, le ministre a indiqué qu'en prévision du mois de Ramadhan, son administration avait d'ores et déjà entamé les préparatifs pour l'envoi d'imams pour officier les prières surrogatoires des Tarawih au profit de la communauté musulmane en France et en Europe.

De son côté, le recteur de la Grande mosquée de Paris a pré-

senté qu'il partageait avec le ministre les mêmes préoccupations concernant certains dossiers liés à la Grande mosquée de Paris et à la communauté algérienne et musulmane en France.

M. Hafiz a souligné qu'il bénéficiait de tout le soutien du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour la relance de nombre de projets visant à faire de la Grande mosquée de Paris un «centre islamique de rayonnement mondial».

ALGÉRIE - EMIRATS ARABES-UNIS

**M. Djerad reçoit le ministre émirati
des Affaires étrangères**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Emirats arabes unis, Cheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre a permis au Premier ministre et à son hôte de "procéder à une évaluation de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'activité et d'examiner les perspectives de son renforcement, notamment en matière de partenariat et d'investissement", précise le communiqué.

L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du Secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale et des Compétences à l'étranger, Rachid Bladhane, a été l'occasion d'un "échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment la crise libyenne au vu des derniers développements intervenus", a-t-on ajouté.

**Le ministre émirati des Affaires étrangères
entame une visite de travail en Algérie**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Emirats arabes unis, Cheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, a entamé hier une visite de travail en Algérie.

Le ministre émirati a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Le chef de la diplomatie émiratie aura, lors de cette visite, des entretiens avec son homologue, Sabri Boukadoum.

«Cette visite s'inscrit dans le cadre des relations de fraternité unis-



sant les deux pays frères, et devra permettre de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale dans toutes ses dimensions et d'examiner

les perspectives de son renforcement, notamment en matière de partenariat et d'investissement», avait indiqué un communiqué du minist-

ère des Affaires étrangères. Elle «constituera, également, une occasion pour les deux ministres d'échanger autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye au vu des derniers développements que connaît ce pays voisin, et les efforts consentis par l'Algérie et les parties prenantes internationales afin de trouver un règlement politique mettant un terme à la crise à travers le dialogue inclusif entre les parties libyennes, loin de toute ingérence étrangère», avait ajouté la même source.

ALGÉRIE - MONGOLIE

**Le Secrétaire d'Etat au MAE de Mongolie
effectue une visite de travail en Algérie (MAE)**

Le Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de Mongolie, Damdinsuren Davaasuren, a entamé hier jusqu'à aujourd'hui, une visite de travail en Algérie, dans le cadre de la tenue de la première session des consulta-

tions politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, indique un communiqué du MAE. «Dans le cadre de la tenue de la première session des consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères

algérien et mongol, M. Damdinsuren Davaasuren, Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de Mongolie, effectuera une visite de travail en Algérie, les 27 et 28 janvier 2020.

Une visite qui intervient en application du Mémoire d'entente entre les deux pays, signé à New York, le 27 septembre 2019», précise la même source. Lors de cette réunion, «M. Rachid Beladhane, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale et des Compétences à l'étranger examinera avec son homologue mongol l'état des relations entre l'Algérie et la Mongolie.

Des relations marquées du sceau de l'amitié et de la solidarité depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques, le 25 juin



1961, et dont ils s'apprentent à célébrer le 60ème anniversaire l'année prochaine», souligne le communiqué du MAE. De même qu'«il sera procédé à une évaluation de la coopération bilatérale et les perspectives de son renforcement. Les consultations porteront également sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun», note le MAE.

SITUATION ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

Des solutions «possibles» à court terme

Le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, Bachir Messaitfa, a affirmé, dimanche à Tipasa, que des solutions à court terme sont possibles pour redresser la situation économique du pays.

A une question de l'APS, en marge de la célébration de la Journée internationale des Douanes à Tipasa, le ministre délégué a affirmé «la possibilité, pour le gouvernement de redresser la situation économique difficile du pays, dans le court terme, par l'application des 54 engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Il s'agit, a-t-il ajouté, de la prise d'un ensemble de mesures inscrites au titre du Programme du président de la République pour l'édification d'une économie nationale «diversifiée, fondée sur une véritable industrie, l'encouragement des exportations et la réduction des importations, en vue d'un rééquilibrage de la balance commerciale». «Le président de la République a affirmé l'impératif de limiter les importations et d'encourager les exportations en



vue d'un rééquilibrage de la balance commerciale, avec la réduction de ce qui peut être des besoins en services ayant dépassé les 10 milliards de dollars actuellement», a-t-il indiqué. Concernant le marché du travail, il a recommandé l'encouragement de la création de startups dans le numérique au profit de différents secteurs, en offrant l'opportunité aux jeunes

pour le lancement de millions de jeunes entreprises innovante pour couvrir les besoins du marché, a-t-il dit. Au plan monétaire, le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective a signalé que «le gouvernement va œuvrer pour l'activation du rôle de la Bourse d'Alger», au même titre que celui des systèmes fiscal et douanier, tout en protégeant le dinar d'un

recul de sa valeur, par le renforcement, a-t-il dit, des réserves en devises, outre l'investissement dans les ressources touristiques et agricoles du pays. Il a, également, recommandé la nécessité de coordination des politiques et de la solidarité gouvernementale, avec une complémentarité dans le secteur des finances, à travers une coordination entre les activités fiscale et douanière, au service de la diversification des taxes et droits, puis le développement du système fiscal, en vue de le délier de sa dépendance à la fiscalité pétrolière. M. Bachir Messaitfa a affirmé l'impératif d'accorder la «priorité à la fiscalité ordinaire, du fait qu'elle est durable, à l'opposé de la fiscalité pétrolière qui est dépendante de la réserve des hydrocarbures et de leurs cours sur les marchés mondiaux», a-t-il assuré.

EL-OUED

Opérateurs algériens et libyens se concertent sur l'impulsion de la coopération bilatérale

Plus d'une centaine d'opérateurs économiques algériens et libyens se sont rencontrés dimanche soir à El-Oued, pour se concerter sur les voies et moyens d'impulser la coopération bilatérale et l'élaboration d'un projet de jumelage.

Encadrée par la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Souf (El-Oued) et la Chambre de l'industrie, du commerce et de l'agriculture CICA-Sebha (Libye), la rencontre entre dans le cadre des efforts de la CCI-Souf visant à créer des alternatives économiques, via la création d'espaces de commercialisation de produits nationaux à l'étranger en exploitant les cadres de coopération et de partenariat existant entre l'Algérie et les pays frères, a indiqué le président de la CCI-Souf, Nabil Kenouâa.

Le président de la CACI-Sebha, représentant de la délégation libyenne, Mansur Abou El-Kassem El-Serriti, a mis en avant l'intérêt de la

coopération économique bilatérale dans tous les domaines, soulignant que son efficacité sera consolidée par l'ouverture des postes frontaliers terrestres donnant sur le Sud Libyen, à savoir ceux de Debdeb et de Djanet (wilaya d'Illizi).

Il a également mis l'accent sur la nécessité d'un approvisionnement des marchés libyens en produits agricoles, de l'industrie agro-alimentaire, et autres produits de large utilisation et de consommation, et indisponibles sur les marchés libyens. Pour définir les contours de la coopération économique entre les deux délégations, quelques étapes ont été identifiées, en premier lieu et revêtant un caractère urgent, l'approvisionnement des marchés des villes libyennes en produits alimentaires, notamment agricoles (fruits et légumes), puis l'approvisionnement en produits industriels et matériaux de construction, s'ensuit la coopération entre les entreprises des

deux pays, à travers l'encouragement de l'investisseur algérien et l'accompagnement du partenaire libyen.

Les participants à la rencontre se sont entretenus sur les besoins du marché libyen en produits algériens, alimentaires, agricoles et industriels, de large consommation et utilisation.

Elle a donné lieu à des accords entre investisseurs qui tendent, selon la délégation algérienne, à la diversification de l'économie nationale et l'encouragement à l'export de l'industrie nationale, dont les produits sont très prisés du côté libyen.

Les deux parties ont convenu, en outre, d'une visite prochaine d'une délégation d'opérateurs algériens en Libye, notamment dans le sud de ce pays, pour étudier de près les besoins du marché libyen en produits nationaux divers et concrétiser le partenariat et la coopération économique. La rencontre a regroupé une soixantaine d'hommes d'affaires de chaque côté.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES

Un nouveau site électronique pour la DG des Douanes algériennes

La Direction générale des Douanes algériennes a procédé, dimanche, au lancement de son nouveau site électronique, à l'occasion de la célébration, à Tipasa, de la Journée internationale des Douanes.

Dans son intervention à cette occasion, le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, Bachir Messaitfa, a assuré que «l'activité douanière est primordiale dans le soutien de l'équilibre de l'Etat», eu égard, a-t-il dit, «aux difficultés rencontrées actuellement, et qui seront davantage visibles, avec le recul de la fiscalité pétrolière, durant les trois prochaines années».

Une situation qui requiert, selon lui, «l'impératif d'une adaptation de la part des Douanes», en vue de la perception de taxes ordinaires, à travers ce qu'il a qualifié de l'«innovation douanière».

«L'administration douanière est tenue de s'adapter et de maîtriser les nouvelles technologies, en vue d'une meilleure couverture de la fiscalité ordinaire au niveau des marchés, qui enregistrent une situation d'instabilité (emploi, marchandises, services), par l'usage d'outils techniques efficaces, garants d'un rééquilibrage, pour elle», a-t-il encore estimé.

Le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective a plaidé, à ce titre, pour la nécessité de création de laboratoires de contrôle de la qualité, et d'autres pour la certification du pays d'origine des marchandises, eu égard, a-t-il dit, «au développement des moyens et techniques de contrefaçon des marchandises à l'échelle régionale et territoriale», a-t-il relevé.

«De grands défis attendent la nouvelle Algérie que nous ambitionnons», a, encore, souligné M. Messaitfa, citant parmi ces défis «l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la libération du commerce extérieur, la suppression des barrières douanières, et l'adhésion à la Zone arabe de libre échange».

C'est une nouvelle situation requérant l'impératif pour les douanes algériennes de se «moderniser dans les plus brefs», sans omettre les passages frontaliers à l'Est et au Sud du pays notamment, a-t-il recommandé.

«Il est nécessaire d'être au diapason de la vision adoptée par le Gouvernement, sous la présidence de Abdelmadjid Tebboune, qui a créé un ministère chargé du commerce extérieur», a, encore, souligné Bachir Messaitfa.

Une vision développée, selon lui, pour «la rationalisation des échanges commerciaux extérieurs». Sachant que les «importations ont enregistré un recul dans leur valeur, contre une hausse dans leur volume», a-t-il fait savoir.

Le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective prévoit, également, de soumettre au Gouvernement, «des études de faisabilité concernant la stratégie relative à l'encadrement de l'importation en vue de l'amélioration des services des douanes, notamment concernant les barrières sanitaires et environnementales», a-t-il ajouté.

A son tour, le directeur général des Douanes algériennes, Mohammed Ouaret, a affirmé l'engagement de son administration à la modernisation de ses services.

Une modernisation classée comme une «priorité majeure» au titre d'une stratégie globale axée sur cinq points principaux, relatifs à la lutte contre la contrebande de devises, la promotion des facilitations douanières au service des producteurs et exportateurs, la rationalisation du contrôle, la numérisation de l'administration douanière, et l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des employés des douanes.

Abritées par la salle des conférences de la wilaya de Tipasa, les festivités de célébration de cette Journée internationale des Douanes (26 janvier), dont la date coïncide avec la fondation de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), ont donné notamment lieu à la projection d'un documentaire sur les décisions anticipées relatives au classement tarifaire des produits et de leur pays d'origine, avec la signature d'une lettre notifiant au secrétaire général de l'OMD, la ratification par l'Algérie de la recommandation portant sur les décisions anticipées relatives au classement tarifaire des produits et de leur pays d'origine.

Un protocole d'accord a été, aussi, signé entre les Douanes algériennes et l'Inspection générale des finances, outre l'attribution de grades et diplômes de reconnaissances à des agents des douanes.

Dans son message à cette Journée internationale des Douanes, qui s'est déroulée cette année sous le slogan «la durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète», le secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes a particulièrement axé sur le rôle d'importance joué par les Douanes dans la «garantie d'un avenir durable, sûre, et globale pour tous, à travers ses missions particulières et sa présence permanente sur les frontières».

TRANSPORT

Nécessité d'un schéma national de transport pour réduire les accidents de la route

Le président de la Fédération nationale de transport des voyageurs et marchandises (FNTVM), Boucherit Abdelkader a mis en avant, dimanche à Alger, la nécessité d'un schéma national de transport dans le cadre des efforts visant à réduire les accidents de la route, qui ont pris des proportions tragiques, ces derniers temps. Lors d'une conférence de presse sur le fléau des accidents de la circulation et les mécanismes à adopter pour le juguler, le président de la FNTVM, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a appelé à la nécessité de mettre en place un schéma englobant toutes les activités de transport (bus de longues distances, transport urbain et

suburbain, transporteurs de marchandises et conducteurs privés) en vue de réguler le transport et parvenir ainsi à une réduction progressive du nombre des accidents de la circulation.

Appelant les pouvoirs publics à organiser des assises nationales sur les accidents de la circulation afin de dégager une feuille de route pour réduire le nombre des accidents déplorés au quotidien, M. Boucherit a plaidé pour l'intensification des campagnes de sensibilisation avec la participation de différents acteurs car «le transport est l'affaire de tous», a-t-il dit.

Après avoir rappelé que chaque année, l'Algérie enregistre quelque 4.000 décès et entre 40.000 et 45.000 blessés, dont beaucoup restent

handicapés à vie, il a évoqué le fardeau que représente pour l'Etat les dépenses induites par la prise en charge des victimes. Outre, le facteur humain (non respect du code de la route), le président de la FNTVM a cité entre autres principales causes des accidents, le manque de formation des conducteurs et la dégradation des routes.

A ce propos, il a exhorté les auto-écoles à la rigueur dans l'octroi des permis de conduire et à garantir une formation efficace aux stagiaires en vue de contribuer à la préservation des vies. Concernant le transport de voyageurs longue distance, M. Boucherit a préconisé la généralisation de la règle des deux conducteurs pour pouvoir se relier et surtout se reposer, et par conséquent

éviter les accidents souvent tragiques. Il a mis en avant, dans ce sens, l'importance de renforcer le système de contrôle et d'adopter des mécanismes efficaces pour la vérification de la conduite (chronotachygraphe). De son côté, le Secrétaire général de l'UGCAA, Hazab Ben Chahra, a mis en avant l'impératif de rencontres avec le ministère des Transports pour évoquer les différents problèmes, dont souffrent les conducteurs de véhicules de transport de personnes et de marchandises et les auto-écoles en vue de trouver des solutions pratiques. L'UGCAA œuvrera à soulever les différentes préoccupations des commerçants et artisans et à contribuer à tout ce qui peut servir l'intérêt public, a-t-il ajouté.

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE : Un chiffre d'affaires de près de 15 milliards DA en 2019

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a réalisé un chiffre d'affaires de près de 15 milliards DA en 2019, a-t-on appris hier de son directeur général, Cherif Benhabiles. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inauguration du siège de la Caisse régionale de mutualité agricole de Chlef suite à une opération de réhabilitation, M. Benhabiles a fait part d'un chiffre d'affaires de «près de 15 milliards DA réalisé par la CRMA en 2019, avec une hausse sensible dans les contrats d'assurance et des adhérents à la Caisse comparativement aux années précédentes», a-t-il relevé.

Ce chiffre d'affaires est «le résultat d'une multiplication par cinq du nombre des adhérents à la CNMA durant ces trois dernières années», a précisé le DG.

«Les contrats d'assurance dans le secteur agricole représentent un taux de 40 % de ce chiffre d'affaires», a-t-il précisé, en outre. Le responsable qui s'est félicité du bilan de la CNMA, a particulièrement souligné ce qu'il a qualifié de «résultats satisfaisants» réalisés en matière d'assurance agricole, appelant à la poursuite du même rythme de travail avec l'élargissement des prestations de la Caisse en direction des agriculteurs, en leur proposant de nouvelles formules et facilitations, susceptibles de contribuer au développement de l'activité agricole et de l'économie en général», a-t-il observé.

«Nous évaluerons actuellement pour proposer de nouvelles formules d'assurance adaptées à la nature des activités et des régions et à des prix étudiés», a-t-il fait savoir à ce propos. Le DG a également relevé que la Caisse s'oriente à l'avenir vers des prestations d'assurance sociale et de retraite au profit des agriculteurs affiliés, outre la distribution, à leur profit, de micro-crédits de mutualité agricole pour le soutien de l'investissement dans le secteur». Selon M. Benhabiles «on ne peut pas développer l'économie, ni l'agriculture sans les outils d'accompagnement représentés par l'assurance, particulièrement l'assurance des récoltes, l'assurance sociale, la retraite et le financement de micro-crédits destinés au développement des activités agricoles», a-t-il estimé.

S'agissant de la possibilité de création d'une banque attachée à la CNMA pour faciliter l'attribution de crédits aux agriculteurs, M. Benhabiles a souligné qu'un dossier sur le sujet a été introduit auprès du ministère de tutelle et est «actuellement en examen».

Au volet de l'indemnisation des agriculteurs, le DG de la CNMA a assuré que l'opération se fait désormais dans un «délai n'excédant pas les 10 jours après la survenue d'accidents ou de catastrophes naturelles», grâce, a-t-il dit «à la numérisation et modernisation du secteur, et autres facilitations accordées en la matière». «Le montant global des indemnités, durant l'année 2019, a été estimé à près de neuf milliards DA», a-t-il fait savoir.

EXPORTATION Port de Mostaganem : plus de 120 déclarations en douane des exportations en 2019

Au total 121 déclarations en douane de diverses opérations d'exportation ont été effectuées en 2019 à partir du port commercial de Mostaganem, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction régionale des Douanes de la région de Chlef.

Les chiffres révélés, en marge de la journée mondiale des Douanes, organisée par l'inspection des divisions des Douanes de Mostaganem, indiquent que les déclarations en douane des opérations d'exportation ont augmenté durant l'année écoulée de 92 pour cent par rapport à l'année 2018. Selon la même source, durant cette période, plus de 96.400 tonnes de divers produits, une augmentation de 845 %, pour une valeur globale de l'ordre de 6,8 milliards DA, soit une hausse de 376 % ont été déclarées contre 10.000 tonnes de produits d'une valeur de 1,4 milliard DA en 2018. Cette journée mondiale, qui a vu la participation des autorités civiles et militaires de la wilaya de Mostaganem, a été marquée par une cérémonie de remise de grades à des agents de ce corps, mais aussi des récompenses à des retraités et à des familles de douaniers victimes du devoir national. L'événement a été marqué également par l'organisation d'une série d'exhibitions des unités opérationnelles de diverses brigades des Douanes et de moyens et de matériels, ainsi qu'une exposition des activités de l'année de l'inspection des divisions des Douanes de Mostaganem et des biens et marchandises saisis. Un centre de santé social, sis à haï «Plateau», réalisé par la mutuelle des Douanes algériennes pour une enveloppe financière estimée à 19,7 millions DA, a été inauguré à cette occasion.

APS

COMMERCE

Nécessité de revoir les accords d'association avec l'UE et la Zone arabe

La directrice de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Mme Wahiba Bahloul a jugé nécessaire de revoir les accords d'association avec l'Union européenne (UE) et celui de la zone de libre échange arabe affirmant qu'ils étaient «mal négociés».

«Il est grand temps de revoir ces accords. Dans le programme économique récemment arrêté par le nouveau gouvernement, il est clairement dit qu'il y a nécessité de revoir ces accords. Il n'y a pas uniquement l'accord d'association avec l'UE mais également l'accord avec la zone de libre échange arabe», a-t-elle déclaré lundi sur les ondes de la Radio nationale. Pour ce qui est de l'accord d'association avec l'UE, Mme Bahloul a révélé que «le bilan en terme de chiffres de cet accord fait ressortir une perte fiscale de 2 milliards de dollars mais il y a quand même d'autres pertes dont, des dommages collatéraux qu'ils va falloir recadrer». Selon elle «tout le chapitre relatif à l'investissement n'a pas été pris en charge». Cet accord a été «mal négocié», poursuit cette responsable, tout en estimant qu'il fallait revenir au contexte dans le quel l'accord d'association a été négocié. S'agissant de l'accord avec la Zone arabe de libre échange, la directrice de la CACI dira: «nous avons pris le train en marche et il nous a été demandé de l'appliquer immédiatement, alors que nous n'étions pas préparés». Pour Mme Bahloul, cet accord a été aussi «mal négocié» citant dans ce cadre le cas des marchandises égyptiennes et jordaniennes qui ont pénétré le pays au détriment de celles produites localement.



Cette pénétration a obligé l'Algérie à fixer une liste négative pour protéger le produit local, a-t-elle rappelé. Pour la révision de ces accords, elle a estimé qu'il était nécessaire d'impliquer les opérateurs économiques à travers la concertation. En revanche, elle noté que pour la Zone de libre échange continentale africaine (ZlecaF), l'Algérie a été impliquée dans le processus de début jusqu'à la fin, ce qui lui a permis d'évaluer les atouts et les faiblesses de l'intégration dans cette zone. Pour rappel, le

Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a recommandé au gouvernement, lors de dernier Conseil des ministres de faire une «évaluation rigoureuse et objective» des effets des accords commerciaux déjà conclus ou ceux encore en discussion sur l'économie nationale, tout en soulignant que la politique du commerce extérieur doit faire l'objet de mécanismes de concertation sectorielle plus renforcés. Pour sa part, le ministre délégué au Commerce extérieur M. Aïssa

Bekkaï, a précisé récemment à propos de l'accord d'association avec l'Union européenne, que l'Algérie est en droit d'en extraire les règles. Pour le ministre, dans cet accord, de nombreux points se sont révélés négatifs pour notre économie. C'est pourquoi la révision de certaines dispositions est urgente, d'autant qu'à partir de septembre 2021 de nombreux produits issus de l'espace européen et destinés à l'exportation vers l'Algérie ne seront soumis à aucun tarif douanier.

COMPLEXE DE SIDÉRURGIE «TOSYALI» D'ORAN :

Le challenge des exportations hors hydrocarbures

Le complexe de sidérurgie «Tosyali», implanté dans la commune de Bethioua, à l'Est d'Oran, œuvre à développer l'exportation des produits nationaux hors hydrocarbures. Il est né de l'investissement d'un opérateur turc auquel les autorités algériennes ont accordé les facilités nécessaires pour le développement de la production afin de s'introduire dans le monde de l'exportation et atteindre les marchés internationaux dans ce créneau. Le complexe, évoqué comme exemple de la réussite de l'implantation d'opérateurs économiques turcs en Algérie à la faveur de la visite d'amitié et de travail du président turc Recep Tayyip Erdogan en Algérie, est considéré comme un des modèles qui se sont distingués dans la région Ouest du pays en matière de diversification des exportations nationales hors hydrocarbures. Il a réalisé, durant l'année 2019, des résultats importants, dans le cadre des procédures mises en place pour accompagner et faciliter l'activité d'exportation à travers les ports. Cette dynamique mise en place est en adéquation avec les enjeux pronés par l'Etat pour la diversification des exportations hors hydrocarbures, dans le but d'assurer des revenus en devises et développer l'économie créatrice de richesse et d'emplois.

La stratégie mise en place par le complexe «Tosyali», dans le cadre de la promotion de ses investissements, s'est développée avec le temps pour parvenir à la création d'un pôle de l'industrie métallurgique à l'Est d'Oran. Il soutient l'activité d'exportation en réalisant ainsi près de 100 millions USD de revenus de ses exportations des différents types de fer, a indiqué à l'APS, le membre du conseil d'administration du complexe, Alp Topcioglu. L'année 2019 a été celle du lancement effectif de l'activité d'exportation de ce complexe. Son directeur du commerce extérieur et du suivi des investissements, Azzi Ramzi, ajoute à ce propos que, durant l'année écoulée, quelque 131.000 tonnes de rond à béton ont été exportés vers différents pays, dont 75.000 tonnes de rond à béton aux USA et 50.000 tonnes du même produit vers le Canada et 3.000 tonnes de tubes en acier pour la Belgique, à partir des ports d'Oran et de Mostaganem.

La conquête du marché international
La société a entamé son programme d'exportations 2020 dès les premiers jours

de l'année en cours qui s'annonce un exercice très prometteur. Il y a une semaine, quelque 3.050 tonnes de rond à béton ont été exportés vers le port britannique de Sheerness, à partir du port de Mostaganem.

A la fin du mois de janvier, une autre quantité de 3.500 tonnes de tube en acier sera expédiée vers le port de Luanda (Angola), également à partir de Mostaganem. A ce sujet, M. Azzi a indiqué qu'il est attendu que les exportations pour cette année atteindront de nouvelles destinations internationales. Le même responsable s'est félicité des conditions dans lesquelles se déroulent les opérations d'exportation, tout en invitant les investisseurs à profiter des conditions incitatives et encourageantes pour l'investissement et l'exportation. Le complexe «Tosyali» s'est lancé dans l'exportation en novembre 2018, à travers une première cargaison de 10.000 tonnes de rond à béton vers le port de Houston (USA), à partir du port d'Oran. D'autre part, et dans le cadre des opérations de développement de l'investissement de ce complexe, qui ambitionne à réaliser de nombreux acquis, notamment sa participation à la création d'un réseau de sous-traitance comme une extension à ce pôle industriel, la société est en train de réaliser une liaison routière entre le complexe et le port d'Arzew sur une distance évaluée à près de 11 km.

La liaison sera opérationnelle au mois d'août prochain, selon les déclarations du même responsable à l'APS. Il a rappelé que ce projet, réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'Entreprise du port d'Arzew, permettra, pour la première fois en Algérie, d'accueillir des navires de transport des produits métalliques d'une capacité de 200.000 tonnes. En outre, le quai destiné aux produits métalliques, en cours de réalisation au port d'Arzew, permettra, pour sa part, d'augmenter la cadence des exportations du complexe, ajoute M. Azzi, soulignant que cette opération devra encourager la réalisation de projets similaires aux ports d'Oran et Mostaganem. L'objectif est de renforcer les conditions de développement des opérations d'exportation de ces ports, selon le même interlocuteur.

Placer les produits sur le marché national
Le développement de la position des produits du complexe «Tosyali» sur le mar-

ché national, pour répondre aux besoins des programmes de logements et des horizons de développement de l'industrie automobile et autres, constitue selon les responsables de l'usine, un autre défi aussi grand que celui du développement de l'exportation. Le complexe, qui a démarré son activité en 2013, a produit l'année dernière quelque trois millions de tonnes de différents produits métalliques et d'acier, après que le volume de la production ait atteint, en 2018, près de 2,6 millions de tonnes. Ces produits répondent aux exigences de la qualité imposées par les marchés, tant à l'intérieur que sur le plan international. Pour sa part, la main d'œuvre du complexe, qui a nécessité un investissement de 1,8 milliard USD, est passée de 950 travailleurs en 2013 à 4.000 travailleurs actuellement. Il est également attendu que ces effectifs atteignent les 6.000 travailleurs dans les trois prochaines années, notamment après l'entrée du complexe, prochainement, dans la 4e phase de cet investissement.

Le complexe «Tosyali» comprend neuf unités de production, notamment l'unité de traitement du minerai de fer, avec une capacité de production de 2,5 millions de tonnes/an de billes métalliques, équipée d'un four de 1.800 degrés Celsius, le plus grand à l'échelle mondiale, selon la direction du complexe, en plus d'une unité de réduction directe, une unité de fusion de 1,2 million de tonnes/an de fer fondu, produit en forme de barre métalliques pour être transformé, ensuite, en rond à béton, après son passage à l'unité de tamisage.

La structure possède deux machines pour le plein d'acier pour la production du rond à béton, avec une capacité annuelle de 2,4 millions de tonnes et une unité de production de tubes d'acier d'une capacité de 400.000 tonnes/an, en plus de 17 unités annexes, notamment l'unité de production de gypse et 3 unités de production d'oxygène et 4 unités de traitement d'eau et deux stations de production d'électricité et une autre de production de carbone, entre autres.

Une extension des unités de production du complexe est prévue avant la fin de l'année en cours, par la réalisation d'une usine de production d'acier plein d'une capacité de 2 millions de tonnes/an utilisé dans la production des carcasses des véhicules, des pièces de rechange, ainsi que les équipements électroménagers.

INDUSTRIE

La Chine, deuxième plus grand producteur d'armes au monde

La Chine, qui dépendait encore des importations d'armes il y a dix ans, se place désormais au deuxième rang des pays producteurs d'armement, selon un rapport de l'Institut de recherche sur la paix internationale de Stockholm (Sipri) publié hier.

Le pays, dont les données restent difficilement accessibles, devance la Russie, troisième, mais reste derrière les États-Unis. L'opacité entourant «les chiffres de vente d'armes des entreprises chinoises continue d'entraver une compréhension complète» de l'industrie dans le pays, prévient dans son rapport le Sipri. Toutefois, «nous pouvons, de façon certaine, dire que la Chine est le deuxième plus grand producteur au monde derrière les États-Unis et devant la Russie», a déclaré Nan Tian, co-auteur du rapport. Trois groupes d'armement chinois figurent dans le classement des dix premiers producteurs mondiaux, d'après les données



de l'institut. La majorité des armes chinoises vendues chaque année -- dont la valeur est estimée entre 70 et 80 milliards de dollars (63 à 72 milliards d'euros) -- est acquise par les différentes branches

de l'Armée populaire de libération (APL).

Il y a dix ans, l'Empire du Milieu dépendait encore largement des importations de Russie et d'Ukraine. «Ils n'ont plus besoin de compter sur

d'autres pays pour leurs armes», ajoute Nan Tian. Les entreprises d'armement chinoises sont également beaucoup plus spécialisées que leurs homologues à l'étranger: le constructeur public Aviation Industry Corp of China (Avic), la plus grande entreprise d'armement du pays, produit des avions et des produits avioniques, tandis que la plupart des grands producteurs internationaux couvrent une large gamme de produits militaires. Les chercheurs du Sipri disent avoir eu des difficultés à obtenir des données fiables sur la taille de l'industrie chinoise de l'armement, les entreprises étant toutes des entités appartenant à l'Etat.

ALLEMAGNE: Légère baisse du moral des entrepreneurs en janvier

Le moral des entrepreneurs allemands a légèrement baissé en janvier, malgré un net regain de confiance dans l'industrie, selon le baromètre IFO publié hier.

L'indicateur, basé sur un sondage mensuel effectué auprès d'environ 9.000 entreprises allemandes, et qui donne un avant-goût de l'activité économique, ressort à 95,9 points, contre 96,3 points en janvier.

Les analystes tablaient au contraire sur une hausse de 0,7 points à 97 points. Cette baisse met fin à une série de trois mois de hausse consécutive. Les attentes des entrepreneurs allemands pour les mois à venir, une composante du baromètre, ont diminué de 1 point, passant de 93,9 à 92,9 points. L'évaluation de la situation actuelle a malgré tout progressé, passant de 98,8 en décembre à 99,1 points en janvier.

«L'économie allemande commence la nouvelle année avec prudence», commente Clemens Fuest, président de l'institut, malgré «la plus forte augmentation depuis février 2017 dans l'industrie».

L'industrie manufacturière voit son indice augmenter, passant de -5 à -1,6 points, grâce aux récents signaux positifs de détente des conflits commerciaux internationaux.

Le moral des commerçants augmente également fortement de 2,2 points, passant de 0 à 2,2, quand le secteur de la construction diminue de 3,9 points. Côté services, la confiance des entrepreneurs a diminué, passant de 21,3 à 18,7 points. «Apparemment les faiblesses de l'industrie ont touché dans un second temps les fournisseurs de service», commente Jens-Olivier Niklasch, économiste à la banque LBBW.

L'industrie exportatrice, moteur traditionnel de la première économie de la zone euro, a été pendant plusieurs mois fortement perturbée par le conflit commercial sino-américain et la menace d'un Brexit dur, qui fragilisent ses débouchés.

Mais l'accord commercial partiel signé mi-janvier entre la Chine et les États-Unis, signe d'un apaisement des tensions entre les deux puissances, et la certitude d'un Brexit au 31 janvier, redonne de l'espoir au secteur.

INDE:

Le gouvernement veut privatiser la totalité d'Air India

Le gouvernement indien va mettre en vente l'intégralité de la compagnie aérienne publique Air India, à cause de la situation financière alarmante qu'elle traverse, après l'échec cinglant d'une première tentative de privatisation partielle. Le prestigieux transporteur ploie sous plus de huit milliards de dollars de dette, rencontre des difficultés à payer ses employés et ses fournisseurs de carburant, et pourrait mettre la clé sous la porte si aucun repreneur n'est trouvé. Dans un document publié lundi, le ministère de l'aviation civile indienne a annoncé les termes de l'appel d'offres, qui débutera mardi et sera ouvert jusqu'au 17 mars pour la première phase, pour se porter acquéreur de 100% de la

société. Les repreneurs potentiels devront prendre à leur charge 3,26 milliards de dollars de dette, indique le document. Le gouvernement du Premier ministre Narendra Modi avait tenté en 2018 de vendre une part majoritaire de 76% d'Air India mais avait dû renoncer, faute d'offre reçue. Le groupe Tata, les compagnies aériennes Singapore Airlines et IndiGo avaient manifesté leur intérêt selon la presse mais s'étaient finalement tous retirés du processus. Fondée en 1932 et possédait autrefois le monopole du transport aérien dans le pays, Air India est surnommée le «maharajah des cieux», en référence à sa célèbre égérie publicitaire. Mais l'entreprise connaît des pertes massives depuis une décennie et a vu

ses parts de marché grignotées progressivement par des rivaux low-cost dans un secteur en pleine croissance mais extrêmement compétitif. En novembre, le ministre de l'aviation Hardeep Singh Puri avait annoncé que la compagnie aérienne devrait «fermer si elle n'est pas privatisée». Des entreprises pétrolières publiques ont interrompu en août leurs livraisons de carburant à Air India en raison d'impayés. Suite à des pourparlers menés par le gouvernement, l'approvisionnement a pu reprendre le mois suivant. L'année dernière a ainsi vu la faillite de la compagnie aérienne Jet Airways, l'une des plus importantes d'Inde et dont les avions ont disparu du ciel du jour au lendemain.

VIRUS CHINOIS:

La Bourse de Tokyo chute de plus de 2% à l'ouverture

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo dévissait de plus de 2% hier matin à l'ouverture, victime de craintes relatives à l'extension de l'épidémie virale qui sévit en Chine et a déjà atteint plusieurs autres pays, dont le Japon. Dans les tout premiers échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes abandonnait 2,03% (soit près de 476 points) à 23.351,50 points et l'indice élargi Topix cédait 1,78% à

1.699,23 points. Selon le plus récent bilan donné par les autorités chinoises, quelque 2.744 personnes en Chine sont touchées par ce coronavirus qui provoque une pneumonie pouvant s'avérer mortelle (80 décès recensés). Le yen, valeur refuge, montait nettement face au dollar, le billet vert valant 109,00 yens vers 00H30 GMT, contre 109,55 yens vendredi après la fermeture de la Bourse de Tokyo,

point de repère des investisseurs nippons. Le monnaie japonaise progressait aussi par rapport à l'euro qui se négociait pour 120,27 yens vers 00H30 GMT contre 121,05 yens en fin de semaine dernière.

L'euro bougeait peu face au dollar, à raison d'un euro pour 1,1034 dollar vers 00H30 GMT contre 1,1030 dollar vendredi à 20H00 GMT. Les cours du pétrole, qui avaient déjà

terminé vendredi à leur plus bas niveau depuis octobre à cause des craintes de répercussions sur l'activité économique de la propagation du virus chinois, continuaient de dévisser dans les premiers échanges en Asie. Vers 00H20 GMT le prix du baril de brut américain WTI perdait ainsi 2,47% à 52,85 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord abandonnait 2,21% à 59,35 dollars.

RWANDA:

Vers l'accélération de la production dans six filières agroalimentaires

Le gouvernement rwandais va prioriser la production dans six filières agroalimentaires au cours des prochaines années, a indiqué le directeur général de l'industrie au ministère rwandais du Commerce et de l'Industrie, Sam Kamugisha.

Dans un entretien accordé à la presse locale, le même responsable a fait savoir que les produits concernés par la mesure seront le sucre, les huiles alimentaires, le riz, les engrais, le maïs et les produits dérivés de l'aquaculture.

Il s'agira pour les autorités d'intensifier le processus de production et de transformation de ces produits en attirant plus d'investissements dans le secteur agricole, en fournissant une assistance financière et technique aux usines de transformation agricole. A cela devrait s'ajouter la construction de routes de desserte pour relier les agriculteurs, les marchés et les industries agroalimentaires. Grâce à ces investissements, les autorités espèrent mieux desservir



le marché local, tout en réduisant les importations. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre du programme «Made in Rwanda» lancé par le gouvernement il y a quelques années. Celui-ci vise à réduire le déficit commercial du pays en améliorant la production et la valeur ajoutée des produits locaux. En 2018, le pays avait enregistré une hausse de 12,4% de son déficit commercial. D'après les autorités, la priorité accordée à la transformation du sucre, des engrais, de l'huile comestible, du poisson séché, du maïs et du riz pourrait permettre au pays d'économiser 112 millions de dollars par an.

le marché local, tout en réduisant les importations.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre du programme «Made in Rwanda» lancé par le gouvernement il y a quelques années. Celui-ci vise à réduire le déficit commercial du pays en améliorant la production et la valeur ajoutée des produits locaux. En 2018, le pays avait

enregistré une hausse de 12,4% de son déficit commercial. D'après les autorités, la priorité accordée à la transformation du sucre, des engrais, de l'huile comestible, du poisson séché, du maïs et du riz pourrait permettre au pays d'économiser 112 millions de dollars par an.

BAD:

600 millions USD pour des investissements dans les énergies renouvelables en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) a dégagé un budget d'environ 600 millions de dollars en faveur des investissements dans les énergies renouvelables en Afrique, a indiqué le président de l'institution lors du forum d'investissement Afrique-Royaume Uni.

Selon le même responsable, il existe d'importantes opportunités d'investissements dans les énergies renouvelables, spécialement pour l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire et la géothermie entre autres. «Mais bon nombre de ces opportunités ne peuvent pas être réalisées si nous n'investissons pas des capitaux conséquents dans leur préparation afin de les rendre rentables», a-t-il précisé.

A travers sa facilité de développement des projets rattachée au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la BAD a permis la mobilisation de 8,5 milliards de dollars d'investissements. Elle a également injecté, par le biais de son Fonds d'énergie durable, plus de 800 millions de dollars dans des projets d'énergie renouvelable. Avec le changement climatique et l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes, il y a un besoin urgent d'investissement dans les infrastructures résilientes aux perturbations climatiques», a expliqué le responsable.

M'SILA

Raccordement en 2 ans de plus de 3600 foyers au gaz naturel à Magra



Au total, 3 614 foyers répartis à travers les communes de la daïra de Magra (M'sila) ont été raccordés au réseau de gaz naturel au cours des exercices 2018 et 2019, a-t-on appris, hier des services de la direction locale de l'énergie. Ces opérations ont touché, les localités de Laatal et Gueddicha dans la commune de Berhoum, Ouled Si Ameur dans la commune de Ain El Khadra, Ouled Belhout dans la commune de Belaïba et Ouled Mebarek et Chouafa dans la commune de Magra, ont précisé les mêmes services, ajoutant qu'une enveloppe de plus de 1 milliard de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ces projets. Ces réalisations ont eu «un impact social et environnemental important», se traduisant notamment par la diminution de l'utilisation du bois des forêts et des bonbonnes de gaz butane dans ces localités éloignées, selon la même source.

D'autres opérations portant sur le raccordement au gaz naturel seront concrétisées au cours des prochains programmes de développement, selon les mêmes services qui ont expliqué qu'après ces réalisations, le taux de raccordement au gaz naturel dans la daïra de Magra dépassera les 70%.

LAGHOUAT

402 postulants bénéficient de lots de terrain à bâtir



Un total de 402 postulants à la formule d'auto-construction, portés sur les listes d'attente, se sont vus accorder des lots de terrain à bâtir dans la commune de Laghouat, a-t-on appris hier des services de la commune.

L'opération intervient au terme des enquêtes approfondies pour l'assainissement des listes nominatives des 3.500 bénéficiaires rendues publiques et qui ont révélé un nombre de 700 postulants n'ouvrant pas droit à cette attribution, a indiqué le président de l'assemblée populaire communale de Laghouat, Mohamed Benguesmia. Le même responsable a fait part de l'affichage des listes des personnes exclues pour leur permettre de faire valoir leur éligibilité à cette opération, ajoutant que les enquêtes administratives menées conformément aux procédures réglementaires ont confirmé l'éligibilité de 402 bénéficiaires suppléants. Les bénéficiaires, aux revenus mensuels en-dessous de 100.000 DA percevront une aide de l'Etat d'un montant d'un million (1) de dinars, a-t-il signalé. Le tirage au sort pour la localisation des bénéficiaires sera organisée mardi à la salle omnisports «Dada Benyounes» à Laghouat, en présence des élus locaux, des bénéficiaires et d'un huissier de justice, a fait savoir M.Benguesmia. Les lots de terrains sont situés au chef lieu de la commune de Laghouat, au niveau des zones de Bouchaker, Oasis-Nord et Bordj-Senouci, a précisé le P/APC de Laghouat.

PROTECTION CIVILE

Regroupement de formation à Bouira au profit d'officiers chargés de la communication

Un regroupement de formation au profit des officiers chargés de la communication de la Protection civile dans les wilayas du Centre et du Sud du pays est organisée au Centre national de prévention de la wilaya de Bouira, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

Ce regroupement de deux jours «est organisé dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection civile, particulièrement dans le domaine des ressources humaines et eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues au secteur de la Protection civile», précise la même source.

A cette occasion, les officiers chargés de la communication, présenteront les bilans d'activités de l'année 2019 et exposeront le programme d'action en matière de communication et d'information pour l'année 2020, ajoute la même source, relevant que cette rencontre «est une occasion pour les chargés de communication d'acquérir des connaissances et le savoir-faire dans le domaine de la gestion de l'information préventive».

Elle permettra également de «relever le degré de leurs compétences en ce qui concerne la communication et l'information dans les situations ordinaires et de crise et ce, par l'exploitation idéale des différents outils et instruments de



communication disponibles». Les participants «auront aussi la possibilité d'améliorer la maîtrise des réseaux sociaux dans la prévention des risques majeurs», conclut le communiqué de la Protection civile.

EL TARF

Vers la réalisation d'une extension de la décharge contrôlée intercommunale de Zerizer

La décharge contrôlée de Zerizer dépendant de l'entreprise publique de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique sera prochainement renforcée après son extension, a-t-on indiqué dimanche lors d'une visite d'inspection à la commune du wali d'El Tarf, Benarar Harfouche.

D'une capacité de compactage de 103.940 m3, ce projet qui nécessite un investissement de 150 millions de dinars porte sur la réalisation d'un deuxième casier d'enfouissement d'une surface de 2.332 m2 et d'une profondeur de 10 mètres, ainsi qu'une station de lagunage, ont indiqué des responsables du secteur local de l'environnement.

Le wali a instruit les responsables du secteur à préparer un dossier d'exécution en vue de financer ce

deuxième casier, mettant l'accent sur les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des déchets qui portent préjudice à l'image de la ville afin de garantir salubrité et hygiène de vie au citoyen.

Le premier casier d'enfouissement de Zerizer, mis en exploitation en 2011 et dont le taux de saturation est de l'ordre de 350 %, s'étend sur 4.500 m2 pour une capacité de compactage de 13.500 m3, a-t-on affirmé.

Assurant la desserte des communes de Besbes, Zerizer, Asfour, Ben M'Hidi et El Chatt, le premier casier d'enfouissement traite 29.827 tonnes de déchets par an, a-t-on signalé.

Lors du passage du chef de l'exécutif local au niveau de cette décharge, de nombreux citoyens de la commune se sont plaints «des

désagréments rencontrés au quotidien en raison des odeurs nauséabondes émanant de cette décharge contrôlée».

Les citoyens ont également saisi cette opportunité pour réclamer la distribution des 520 logements de type locatif public (LPL) qui ont été lancés en chantier entre 2009 et 2011.

Selon la directrice locale de l'urbanisme, de l'architecture et la construction, Djihane Derdour, différents travaux de VRD, primaires et secondaires, et d'aménagement extérieurs sont en cours depuis le mois d'octobre dernier, faisant état d'un taux d'avancement des travaux de près de 80%.

Tout en insistant sur le respect de la «qualité des ouvrages», le wali a indiqué à cet effet qu'une «première liste de 250 unités de type

LPL sera affichée vers la fin du mois de mars 2020».

Au niveau de la même commune, le wali a, par ailleurs, donné le coup d'envoi de la 7ème caravane de solidarité en direction des familles démunies résidant dans les communes de Zerizer et Cheffia, avant de présider une opération d'attribution de décisions d'octroi de caprins et d'ovins au profit de familles productrices.

Il a en outre visité une exploitation agricole dédiée à la cuniculture, donné le coup d'envoi de travaux de réalisation d'un réservoir de 500 m3 d'eau dans la localité Essed, dans la commune de Cheffia, et ce, avant d'inspecter différentes infrastructures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans les communes de Zerizer et Cheffia.

SAÏDA

Attribution de plus de 4.600 logements à partir du mois de mars

Une opération de distribution de 4.648 logements publics locatifs sera lancée dans la wilaya de Saïda à partir du mois de mars prochain, a-t-on appris hier de la direction locale de l'habitat.

Le quota concerne 3.000 logements au chef-lieu de wilaya, 284 à Hassassna, 225 à Ouled Khaled, 209 logements à Ouled Brahim, 190 à Youb, 110 à Sidi Boubekeur, 95 à Sidi Ameur et 335 à Ain Lahdjar.

Le quota restant concernera les autres communes de la wilaya entre 40 et 60 unités chacune, a-t-on précisé.

Les travaux d'aménagement extérieur de ces cités d'habitation sont en cours pour leur raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement, du gaz et d'électricité, l'éclairage public en LED, l'aménagement des espaces verts, la réalisation des aires de jeux pour



enfants, a souligné le chef du service d'exploitation de l'OPGI, Farid Chaïb.

Plus de 6.000 logements publics locatifs ont été distribués l'année écoulée à travers la wilaya, indique-t-on à

l'OPGI. Par ailleurs, la commission d'étude des dossiers au niveau de la daïra de Saïda a étudié plus de 4.000 demandes de logement public locatif sur 14.000 déposées auprès des services de la daïra, a souligné le chef de la daïra Saïd Khalil. Le même responsable a ajouté que l'année dernière a été marquée par la remise des clés de 3.137 logements publics à Saïda, le logement de 1.473 familles résidant dans le vieux bâti au chef lieu de wilaya dans le cadre du plan visant la résorption de l'habitat précaire.

Saïda compte un programme de réalisation de 15.239 logements publics dont 10.524 ont été réceptionnés et 4.312 logements sont en cours de construction, selon la Direction de l'habitat.

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un gang armé spécialisé dans le vol par effraction

Un dangereux gang armé spécialisé dans le vol par effraction a été démantelé par la brigade de gendarmerie de Draa El Mizan, a-t-on appris hier, auprès du groupement territorial de la gendarmerie nationale à Tizi-Ouzou.

Ce groupe composé de six (6) individus et qui a «semé la terreur parmi les citoyens», a été l'auteur de plusieurs vols par effraction commis dans des domiciles à travers plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, où il activait, a indiqué le chef de la brigade de gendarmerie de Draa El Mizan, le commandant Kelaa Harkati.

Lors de cette opération, la gendarmerie a récupéré un fusil à pompe Cobalt calibre 16 mm et 12 cartouches, un fusil de chasse calibre 12 et 8 cartouches, une épée et un poignard ainsi que huit (8) paires de gants, des cagoules et deux véhicules légers utilisés par les mis en cause dans cette affaire pour commettre leur forfaits, a-t-on précisé de même source.

L'enquête menée par la police judiciaire suite à la mise hors d'état de nuire de ce gang a permis d'éclaircir six autres affaires de vol par effraction commis dans des domiciles d'où ont été dérobés des bijoux,



armes à feu et des sommes d'argent, et qui seraient l'œuvre de ce gang, a-t-on fait savoir.

Présentés au parquet de Draa El Mizan, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'accusa-

tion de «création d'un groupe de malfaiteurs en vue de commission de vols», «détention d'armes à feu de catégorie 5, sans autorisation» et «détention d'armes blanches», a-t-on ajouté.

TISSEMSILT

Diminution du nombre de points noirs sur la RN 14

La brigade de sécurité routière de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt a enregistré, en 2019, une diminution du nombre de points noirs à l'origine d'accidents de la circulation sur la route nationale route nationale (RN 14), a-t-on appris dimanche du chargé de communication et orientation au groupement territorial de ce corps de sécurité.

Le commandant Ledmi Redouane a indiqué, à l'occasion d'une campagne de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la route, lancée dimanche à l'entrée nord du chef-lieu

de wilaya, que le nombre de points noirs à l'origine des accidents de la circulation au niveau de la RN 14 a baissé à trois seulement au cours de l'année écoulée, après l'élimination du point de la zone «Hanna Mimouna dans la commune de Khémisti, à travers la réalisation d'un dédoublement de voie cette collectivité locale à la commune de Tissemsilt. La brigade de sécurité routière recense actuellement trois points noirs seulement au niveau de «Laram» et «Sidi Ghalem» dans la commune de Layoune et de «Sidi Berradjaa dans la commune (Youssoufia)

sur la route nationale 14 dans son tronçon reliant les deux communes (Layoune et Youssoufia), a-t-il précisé.

Par ailleurs, il a indiqué que les unités du groupement territorial de la gendarmerie nationale ont enregistré 47 accidents de la circulation en 2019 faisant 19 morts et 101 blessés à différents degrés de gravité, soit une baisse de 18% par rapport à l'année 2018 qui a connu 57 accidents.

La première journée de la campagne de wilaya de sensibilisation, organisée par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale

en coordination avec les différents partenaires, a été marquée par la distribution de dépliants et l'appel des conducteurs de véhicules de transport de voyageurs et de marchandises au respect du code de la route et de la vitesse légale et à ne pas conduire en cas de fatigue.

Le programme de cette campagne de 15 jours comprend des rencontres de sensibilisation et de proximité et des sorties sur terrain pour prodiguer des conseils aux usagers de la route, ainsi que des expositions et des émissions radiophoniques sur ce sujet.

ANNABA

Arrestation de 25 suspects et récupération de 15 véhicules dans une affaire de trafic de cartes grises

Vingt-cinq (25) suspects parmi des bénéficiaires des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et d'assurance chômage (CNAC) et leur complice, un responsable au service des cartes grises de la daïra de Annaba, ont été arrêtés pour «trafic de cartes grises de véhicules subventionnés et usage de faux», a-t-on indiqué dans un communiqué émanant dimanche de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya. Les suspects ont supprimé la mention «gagée» des cartes grises des véhicules subventionnés et dont les bénéficiaires n'ont pas payé les redevances imposées, selon la même source qui a ajouté que l'opération a permis la récupération de 15 véhicules dont deux voitures touristiques, des camions et autres engins, faisant l'objet de falsifications.

Les individus arrêtés, âgés entre 30 et 45 ans, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba qui a ordonné un mandat de dépôt pour l'accusé principal, à savoir un responsable du service des cartes grises qui a été poursuivi pour «faux et usage de faux de documents administratifs, abus de fonction et acceptation d'indus avances». Les autres mis en cause dans cette affaire ont été placés sous contrôle judiciaire pour «falsification et dilapidation d'argent public», selon la même source.

JJJEL

Les vendeurs d'eau en citerne réclament le renouvellement de leur permis d'exploitation

Plus de 60 vendeurs d'eau en citerne ont organisé dimanche un rassemblement devant le siège de la direction des Ressources en eau de la wilaya de Jijel pour protester contre le refus de cette direction de renouveler leur permis d'exploitation, a-t-on constaté.

Le représentant des protestataires, Youcef Gueham, a expliqué à l'APS qu'environ 70 vendeurs d'eau en citerne «exerçant depuis plus de 20 ans en toute légalité et suivant les règles sanitaires établies pour cette activité, se sont vus refuser le renouvellement de leur permis d'exploitation par la direction des ressources en eau en ce début d'année.» Le directeur des ressources en eau de la wilaya de Jijel, Mohamed Guessiba, a expliqué que cette décision se veut «une mesure préventive contre toute contamination ou maladie à transmission hydrique», indiquant que les conditions d'approvisionnement en eau par citernes mobiles destinée à la consommation sont fixées par décret exécutif n° 08-195 qui impose de désigner des points précis de prélèvement d'eau. Il a ainsi fait savoir que les protestataires avaient refusé la proposition qui leur a été faite par la direction du secteur de prélever l'eau à partir de la station de traitement des eaux de l'Algérienne des eaux (ADE), située au niveau du barrage d'El Agrem dans la commune de Kaous. M. Guessiba a, par ailleurs, affirmé que «les portes du dialogue demeurent ouvertes devant les personnes qui veulent poursuivre leur activité à partir du lieu désigné».

GUELMA

40 morts et 276 blessés dans des accidents de la circulation en 2019

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 276 autres ont été blessées dans 151 accidents de la circulation, survenus en 2019 à travers la wilaya de Guelma, a indiqué dimanche le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale. «Durant l'année 2019, il a été enregistré 34 accidents mortels», a précisé le lieutenant-colonel Younès Bouzekri dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de l'année écoulée, faisant état de 4 décès de plus par rapport à l'année 2018.

La majorité des accidents graves enregistrés durant cette période ont eu lieu sur les chemins communaux non numérotés et autres pistes et couloirs ferroviaires situés en-dehors du domaine de concentration des efforts de contrôle des unités de la gendarmerie nationale, a souligné le même responsable, précisant que les motocycles ont causé 29 accidents de la route faisant 3 morts et 19 blessés.

Par ailleurs, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Guelma a intensifié les opérations de sensibilisation, de vulgarisation et de prévention notamment en milieu scolaire pour une meilleure sécurité routière à travers les routes, a fait savoir le même officier, précisant que 36 correspondances ont été transmises aux autorités administratives pour la prise en charge l'état des routes, les plaques de signalisations et les «points noirs».

VIOLENTE TEMPÊTE AU BRÉSIL Au moins 44 morts

La violente tempête, accompagnée de trombes d'eau record, qui s'abat depuis jeudi sur le sud-est du Brésil, a fait au moins 44 morts après d'importantes inondations et des glissements de terrain, ont annoncé dimanche les autorités.

Elles ont indiqué dimanche que ces intempéries exceptionnelles avaient également fait 19 disparus, contre 25 auparavant, douze blessés et près de 17.000 déplacés dans les 58 municipalités de l'Etat du Minas Gerais.

Les personnes décédées ont péri lors de glissements de terrain ou lors de la destruction de maisons causée par des inondations et des précipitations sans précédent, touchant depuis jeudi cet Etat, y compris sa capitale Belo Horizonte.

L'Institut national de météorologie a indiqué avoir enregistré les précipitations les plus importantes jamais relevées depuis le début des mesures il y a 110 ans, même si les pluies ont commencé dimanche à baisser d'intensité. Depuis l'Inde, où il était en voyage officiel, le président Jair Bolsonaro a assuré que son gouvernement faisait « tout ce qui est possible », bien que « la zone touchée soit vaste » et qu'il soit « difficile de secourir tout le monde ».

Le ministre du développement régional, Gustavo Canuto, et le gouverneur de l'Etat de Minas Gerais, Romeu Zema, ont survolé la zone sinistrée et annoncé l'octroi d'une aide immédiate de 90 millions de reales (environ 22 millions de dollars).

Faute de politiques à long terme visant à réduire les risques, « nous continuerons à voir ce genre de choses de très nombreuses fois », a averti M.Zema.

PAKISTAN Une femme tuée et 5 autres personnes blessées dans la collision d'un véhicule de l'ambassade américaine avec une voiture

Une femme a été tuée et cinq autres personnes ont été blessées après qu'un véhicule de l'ambassade américaine au Pakistan est entré en collision avec une voiture dans la capitale Islamabad, a annoncé dimanche le surintendant principal de la police routière d'Isalababad, Farrukh Rashid.

M. Farrukh a indiqué que l'accident s'était produit sur l'avenue Margalla quand le véhicule de l'ambassade américaine, en excès de vitesse, est rentré dans la voiture de devant, tuant une femme et blessant cinq autres personnes. Le responsable a déclaré que l'accident avait eu lieu à cause de la négligence et de l'excès de vitesse du chauffeur de la voiture de l'ambassade, ajoutant que les victimes, qui font toutes partie de la même famille, ont été transférées à l'Institut pakistanais des sciences médicales à Islamabad.

La police et les équipes de secours se sont immédiatement rendues sur le lieu de la collision. La police a ouvert une enquête sur l'accident et sur le chauffeur.

Les accidents impliquant des véhicules de l'ambassade américaine ont été fréquents ces dernières années, dans lesquels des diplomates américains ont heurté et tué plusieurs personnes à Islamabad.

En 2018, un haut diplomate américain en poste à Islamabad a heurté une moto devant un feu de signalisation, tuant le motard et blessant son passager avant de prendre la fuite.

Ce diplomate a été brièvement détenu après l'accident, cependant aucune procédure judiciaire n'a pu être menée contre lui en raison de son immunité diplomatique.

Son nom a également été inscrit sur la Liste de contrôle des sorties du territoire mais il a été autorisé à quitter le pays après que des responsables américains ont assuré qu'il serait jugé selon les lois américaines, ont rapporté les médias locaux.

MÉDITERRANÉE Près de 500 migrants dans l'attente d'un port pour débarquer

Près de 500 migrants secourus par deux navires humanitaires en Méditerranée, au large des côtes libyennes, étaient dans l'attente hier pour débarquer à Malte ou en Italie, selon des médias.

La majeure partie de ces migrants, 407, se trouvait à bord de l'Ocean Viking, un navire humanitaire affrété par SOS Méditerranée en partenariat avec Médecins sans frontières (MSF), tandis que 78 étaient sur le navire Alan Kurdi de l'ONG allemande Sea Eye.

« Ocean Viking a secouru 184 hommes, femmes et enfants qui se trouvaient en détresse cette nuit sur deux canots pneumatiques », 102 à 80 milles nautiques (près de 150 km) des côtes libyennes et 82 dans les eaux où les secours sont de compétence maltaise, a écrit MSF sur son compte Twitter.

« Avec cinq opérations menées de nuit en moins de 72 heures c'est un total de 407 survivants qui se trouve maintenant en sécurité à bord », a ajouté l'ONG.

« Nous avons eu des journées chargées (...) avec de nombreuses embarcations en détresse ce week-end.

En dépit de l'hiver et du mauvais temps (...) de nombreuses embarcations



quittent la Libye », a déclaré le coordinateur de MSF à bord de l'Ocean Viking, Aloys Vimar, cité par les médias. L'Alan

Kurdi a participé à deux opérations de secours, avec un total de 78 personnes désormais à bord.

SAISIE RECORD DE COCAÏNE AU CAP-VERT L'équipage russe jugé depuis hier

Dix ressortissants russes sont jugés à partir de lundi au Cap-Vert pour « trafic international de drogue », près d'un an après la saisie de 9,5 tonnes de cocaïne à bord de leur navire dans le port de la capitale, Praia.

En détention préventive depuis février 2019, les 10 hommes doivent également répondre de l'accusation d'« association criminelle », a-t-on indiqué de source judiciaire. La durée du procès, devant la Cour de justice de Praia, n'a pas été précisée.

Onze membre d'équipage du navire ESER, battant pavillon panaméen, avaient initialement été interpellés le 31 janvier 2019 et inculpés dans la foulée.

L'un des suspects, Sergueï Zhivotov, 59 ans, est toutefois décédé le 14 janvier dernier des suites d'une maladie intestinale, selon les autorités capverdiennes. Leur navire, en provenance d'Amérique du Sud, avait été contraint de faire escale au Cap-Vert pour se conformer aux procédures légales dues

au décès à bord d'un des membres d'équipage.

Il avait pour destination le port marocain de Tanger (nord), selon la police de l'archipel. Les 9,5 tonnes de cocaïne découvertes à bord, qui constituent la plus importante saisie de cette drogue officiellement réalisée au Cap-Vert, ont été incinérées, une opération qui a duré plus de quatre heures.

Le ministère public réclamera la confiscation des objets et biens saisis dans le cadre de cette affaire, selon

une source judiciaire. La saisie a été réalisée grâce à un échange d'informations entre la police cap-verdienne et le Centre maritime d'opérations antidrogue MAOC-N (Maritime analysis and operation center - narcotics) à Lisbonne.

Archipel constitué de dix îles, le Cap-Vert fait partie des pays ouest-africains utilisés par les trafiquants comme points de transit de la drogue en provenance d'Amérique du Sud à destination de l'Europe.

THAÏLANDE Poursuites abandonnées dans le meurtre d'un militant écologiste

Le parquet thaïlandais a abandonné les poursuites contre quatre fonctionnaires, soupçonnés d'être impliqués dans le meurtre d'un militant écologiste disparu en 2014, une décision critiquée par des ONG de défense des droits de l'Homme, selon des sources médiatiques. « À ce stade, les charges ne sont pas suffisantes », a déclaré hier Prayut Petchkhun, porte-parole du bureau du procureur général thaïlandais.

Por Cha Lee Rakcharoen, connu sous le nom de « Billy », a disparu le 17 avril 2014 après avoir été arrêté par des fonctionnaires à un poste de contrôle du parc de Kaeng Krachan.

Motif officiel : être en possession de miel récolté illégalement.

Mais le militant devait ce jour-là rencontrer des villageois, membres comme lui de la minorité ethnique karen, pour les aider à préparer une action en justice contre des autorités locales, accusant ces dernières d'avoir détruit les maisons de 20 familles dans le parc en 2011.

Cinq ans après sa disparition, la police avait découvert un morceau du crâne en partie calciné dans une étendue d'eau du parc national.

Le Département des enquêtes spéciales (DSI) du ministère de la Justice avait indiqué que, d'après les analyses ADN, il s'agissait bien de l'activiste.

Des poursuites pour « meurtre » avaient alors été engagées à l'encontre de quatre fonctionnaires, dont le directeur du parc à l'époque de la disparition.

Ce dernier, l'une des dernières personnes à avoir vu le militant en vie, a tou-

jours affirmé qu'il l'avait laissé repartir. Mais, d'après le bureau du procureur, faute de témoins oculaires ou d'éléments probants, il est impossible de relier les accusés au meurtre.

Et si les tests ADN remontent à la mère de « Billy », ils ne permettent pas d'assurer à 100% qu'il s'agit bien du corps de l'activiste, affirme-t-il. « C'est très difficile de comprendre cette décision », a déclaré l'épouse de « Billy », Pinnapha Phruksapan lors d'une conférence de presse, promettant de « continuer à se battre ». Le dossier va être réexaminé par le Département des enquêtes spéciales qui peut encore contester la décision du bureau du procureur.

Mais des associations de défense de droit de l'Homme dénoncent un « vide législatif » qui encourage l'impunité dans les affaires de disparitions forcées. Selon

la loi thaïlandaise, quand on ne retrouve pas un corps, comme dans le cas de « Billy » où seul un fragment a été découvert, il ne peut y avoir de poursuites pour « meurtre ». « Personne n'est poursuivi dans les affaires de disparitions forcées qui sont pourtant nombreuses dans le royaume : si les coupables peuvent réussir à cacher les corps (...) le système juridique thaïlandais ne peut pas les traduire en justice », déplore Pornpen Khongkachonkiet de l'ONG Cross Cultural Foundation.

Plus de 80 cas de disparitions forcées ont été recensés dans le pays depuis 1980, d'après des données compilées par l'ONU. « Il faut impérativement une nouvelle législation pour faire cesser l'impunité qui prédomine dans ces affaires », souligne Phil Robertson chez Human Rights Watch.

AFGHANISTAN Un avion s'écrase dans la province de Ghazni

Un avion afghan s'est écrasé, lundi, dans la province de Ghazni dans l'est de l'Afghanistan, ont annoncé des responsables de la police, sans préciser s'il s'agissait d'un vol militaire ou civil.

L'appareil s'est écrasé vers 13h00, a dit le porte-parole de la police de la province, Ahmad Khan Seerat, en précisant que la « zone n'est pas sûre » à cause de la présence d'insurgés. « Il s'agit probablement d'un avion de

ligne », a-t-il ajouté. « On ne sait pas s'il s'agit d'un appareil militaire ou civil », a indiqué le porte-parole du gouverneur de Ghazni, Aref Noori, en ajoutant : « l'appareil est en feu et les villageois essaient de l'éteindre ». L'accident est survenu dans le district de Deh Yak, dans l'est de la ville de Ghazni. En dehors des villes, la région est largement contrôlée par les talibans.

VIRUS CHINOIS

Le bilan monte à 80 morts, plus de 2.300 cas confirmés

Le bilan de l'épidémie de pneumonie virale en Chine est monté à 80 morts, après 24 nouveaux décès enregistrés dans la province de Hubei (centre), épice de la contagion, ont indiqué hier les autorités locales.

Dans cette région, 371 nouveaux cas de coronavirus ont été enregistrés, portant le bilan des cas confirmés à plus de 2.300 dans l'ensemble du pays, selon des données du gouvernement central.

Le directeur de l'OMS se rend en Chine

Le directeur de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé qu'il se rendait en Chine dimanche pour discuter avec les autorités des moyens de contenir l'épidémie de coronavirus.

«Je suis en route pour Pékin, afin de rencontrer le gouvernement et des spécialistes de la santé sur les réponses à apporter au coronavirus», a tweeté Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Mes collègues de l'OMS et moi-même voulons comprendre les derniers développements et renforcer notre partenariat avec la Chine en apportant une protection supplémentaire contre l'épidémie», a-t-il ajouté. Selon un dernier bilan publié par l'OMS, un total de 2.014 personnes ont été contaminées par le virus, quasiment toutes en Chine.

Les 29 cas confirmés hors de Chine se répartissent dans dix pays.

L'OMS avait jugé jeudi qu'il était «trop tôt» pour déclencher l'alerte internationale face au virus apparu en Chine. «Ne vous y trompez pas, c'est une urgence en Chine», avait averti Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'issue d'une réunion de deux jours de son comité d'urgence.

«Ce n'est pas encore une urgence sanitaire mondiale», mais «cela pourrait le devenir», avait-il ajouté.

Cinq cas de coronavirus confirmés aux Etats-Unis, un cas au Canada

Cinq cas d'infection au coronavirus ont été confirmés aux Etats-Unis ont annoncé dimanche les Centres de contrôle de prévention des maladies (CDC).

«Nous nous attendons à ce qu'il y ait d'autres cas», a indiqué Nancy Messonnier, responsable des CDC pour les maladies respiratoires dans une conférence téléphonique avec la presse, précisant que des analyses étaient en cours auprès de 100 patients, dans 26 Etats. Les cinq personnes contaminées par le virus se trouvent en Californie, dans l'Arizona, l'Illinois et l'Etat de Washington. Elles sont toutes hospitalisées. Le risque de contagion pour les Américains «est faible», a-t-elle tenu à préciser, toutes les personnes contaminées ayant «directement voyagé à Wuhan».

Le congé du Nouvel an chinois prolongé de 3 jours jusqu'au 2

Pékin a décidé lundi de prolonger de 3 jours, jusqu'au 2 février, le congé du Nouvel an chinois, dans le cadre des mesures de lutte contre l'épidémie de pneumonie virale. «Cette mesure est prise afin de réduire les rassemblements et de bloquer la propagation de l'épidémie», a déclaré le gouvernement chinois dans un communiqué. Les Chinois étaient initialement censés reprendre le travail vendredi 31 janvier, après sept jours fériés qui donnent lieu à des centaines de millions de voyages dans tout le pays.

Le Premier ministre en visite à Wuhan, épice de la contagion

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, était en visite lundi à Wuhan, ville épice de l'épidémie du nouveau coronavirus qui a déjà contaminé plus de 2.700 personnes dans tout le pays, a indiqué le gouvernement.

Apparaissant sur des photographies officielles portant une blouse de plastique bleu et un masque de même couleur, M.



Li est à Wuhan pour «enquêter et guider» les efforts des autorités pour endiguer le virus, a précisé le gouvernement.

Il s'agit de la première visite d'un très haut responsable chinois dans la ville depuis le début de l'épidémie.

12 personnes en quarantaine pour des tests

Douze personnes souffrant de fièvre ont été placées en quarantaine à l'hôpital de Da Nang, dans le centre du Vietnam, afin d'effectuer des tests d'infection au coronavirus qui a tué 80 personnes en Chine. Il s'agit de sept chinois, quatre vietnamiens et un ressortissant de la République tchèque. Selon le vice-directeur de l'hôpital de Da Nang, Nguyen Thanh Trung, cité par l'agence de presse vietnamienne, «aucun Chinois ne vient de Wuhan», où une épidémie de pneumonie, causée par une nouvelle souche de la famille des coronavirus à l'origine du SRAS et du MERS «Ces personnes avaient une forte fièvre et la plupart d'entre elles sont des touristes chinois, les autres sont des employés des hôtels, des centres de villégiature et de l'aéroport qui ont été en contact avec eux», a précisé M. Trung, ajoutant que «la quarantaine et la surveillance des patients sont sous le contrôle de l'hôpital». L'hôpital n'a encore enregistré aucun cas de pneumonie causée par un coronavirus. Le 14 janvier, deux touristes de Wuhan ont été mis en quarantaine à cause d'une température corporelle élevée.

Mais leurs résultats de test se sont révélés négatifs pour le virus de la pneumonie de Wuhan.

L'Australie envisage l'évacuation de ses ressortissants de la ville chinoise de Wuhan

L'Australie envisage l'évacuation de ses ressortissants bloqués dans la ville chinoise de Wuhan, épice de l'épidémie de coronavirus, dont le bilan s'est alourdi à 80 morts, avec 2.744 cas confirmés.

«Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités chinoises et les partenaires internationaux pour assurer une éventuelle évacuation des Australiens bloqués dans les zones touchées», a souligné la ministre australienne des Affaires étrangères, Marise Payne, citée par des médias. «Nous n'avons pas de chiffre définitif sur le nombre d'Australiens à Wuhan ou dans la province du Hubei car cette communauté comprend un nombre important de doubles nationaux, dont certains n'ont peut-être pas voyagé avec des passeports australiens, mais avec des passeports chinois pour exemple», a-t-elle ajouté.

Mme Payne a relevé que son département demande conseil auprès des autorités chinoises à propos des restrictions sur les voyages en provenance du Hubei et examine si des options sont disponibles pour l'évacuation de ses ressortissants.

Côte d'Ivoire : une étudiante venue de Chine avec des symptômes de la maladie

Le ministre ivoirien de la santé et l'hygiène publique a annoncé la prise en charge dimanche depuis l'aéroport Félix Houphouët-Boigny, d'une étudiante venue de Chine, présentant un syndrome grippal avec toux, éternuement, écoulement nasal et difficulté respiratoire, ont rapporté lundi des médias. Dans un communiqué relayé par le site ivoirien d'information, Abidjan.net, le ministre évoque «la suspicion d'un cas de pneumonie à coronavirus», en attendant les résultats du diagnostic final.

Selon la même source, le département de la santé a été alerté samedi, par les autorités aéroportuaires d'Abidjan de la présence d'un malade dans un aéronef de la compagnie Turkish Airlines en provenance de Pékin à destination d'Abidjan.

Il s'agit d'une étudiante ivoirienne de 34 ans résidant à Pékin depuis cinq ans ayant présenté un syndrome grippal avec toux, éternuement, écoulement nasal et difficulté respiratoire, qui a débuté le 22 janvier à Pékin.

Une équipe composée de professionnels de la santé de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP), du SAMU, de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) et du Service des Maladies Infectieuses du CHU de Treichville s'est rendue à l'aéroport, à l'atterrissage de l'avion pour prendre en charge la malade.

Berlin appelle ses ressortissants à éviter les voyages en Chine

L'Allemagne a appelé lundi ses ressortissants à éviter les voyages «non indispensables» en Chine alors qu'augmentent les craintes d'une extension rapide du nouveau coronavirus. «Les voyageurs devraient réfléchir à repousser ou annuler des voyages non indispensables en Chine», a déclaré le ministre des Affaires étrangères allemand Heiko Maas, lors d'une conférence de presse à Berlin avec le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell. L'Allemagne envisage aussi une «possible évacuation», s'ils le souhaitent, de ses ressortissants de la ville chinoise de Wuhan, épice de la contagion.

La cellule de crise du gouvernement doit se réunir lundi à ce sujet afin de faire un point sur la situation, et décider éventuellement de mesures à prendre, a déclaré le ministre allemand.

Il a ajouté qu'une équipe de l'ambassade allemande de Pékin doit arriver dans la journée à Wuhan afin «d'apporter son soutien aux Allemands sur place», évaluant leur nombre à moins de 100 personnes. D'autres pays, comme la France et les Etats-Unis, ont déjà initié des actions de rapatriement de leurs ressortissants dans cette ville.

Contrairement à ces deux pays, aucun cas de patient contaminé par ce virus n'a été pour le moment recensé en Allemagne.

THAÏLANDE

8 cas confirmés et 39 personnes en observation

Huit cas de coronavirus ont été confirmés en Thaïlande tandis que 39 personnes sont toujours en observation sous quarantaine après avoir développé les symptômes de la pneumonie virale, ont annoncé dimanche les autorités sanitaires.

Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Santé publique, Anutin Charnvirakul a précisé que 84 touristes chinois ont été placés sous observation médicale, dont 24 qui ont été détectés avec de la fièvre lors du dépistage à l'aéroport à leur arrivée.

Une soixantaine d'autres cas se sont rendus à l'hôpital eux-mêmes après avoir développé des symptômes associés au coronavirus. 45 d'entre eux ont pu quitter l'hôpital et rentrer chez eux en Chine, tandis que 39 sont toujours sous observation, a-t-il dit.

Le problème vient du fait que le virus a une période d'incubation de 14 jours, ce qui signifie qu'il est fort possible que des touristes en provenance de Wuhan aient pu passer le test des caméras thermiques alors qu'ils étaient déjà porteur du virus, mais asymptomatiques, expliquent des responsables de l'opération de prévention.

Alors que la Thaïlande est le pays ayant répertorié le plus grand nombre de cas du nouveau coronavirus en dehors de la Chine, le ministre de la Santé a convoqué dimanche une réunion d'urgence avec les ministères des transports et du tourisme, dans un contexte de mécontentement croissant face à la gestion de la maladie par le gouvernement.

«Si la crise atteint un point où la santé publique est en danger, nous prendrons davantage de mesures», a déclaré le ministre, précisant que le gouvernement n'entendait pas «faire passer les revenus du tourisme devant la santé».

UE - LUXEMBOURG
Le Luxembourg interdit le glyphosate d'ici fin 2020

Le Luxembourg sera le premier pays de l'Union européenne (UE) à interdire totalement le glyphosate, herbicide controversé, d'ici fin 2020.

Selon le gouvernement luxembourgeois, les produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate seront bannis des sols du Grand-Duché, d'ici au 31 décembre 2020 avec une première étape qui commence le 1er février.

L'interdiction devra se faire en trois phases: un retrait de l'autorisation de mise sur le marché au 1er février, un délai d'écoulement des stocks jusqu'au 30 juin puis un délai de grâce pour l'utilisation de ces produits fixé au 31 décembre 2020.

En attendant, le gouvernement estime que près de 60% des exploitations agricoles du pays ont déjà renoncé au glyphosate.

Il souhaite produire un «effet de levier important» dans l'UE où le glyphosate demeure l'un des herbicides les plus couramment utilisés. Cet herbicide controversé, accusé par une agence de l'OMS d'être cancérigène, y est autorisé jusqu'en 2022.

En Belgique, l'usage du glyphosate a été, d'abord, interdit au niveau des Régions, mais le fédéral restait en charge de sa commercialisation. Depuis 2018, la commercialisation, la vente et l'utilisation non professionnelle des herbicides totaux, comme le «Roundup», est interdite.

Depuis le 31 décembre 2018, la vente des herbicides sélectifs (par exemple, le dés herbant qui permet d'éliminer les pissenlits, pâquerettes, etc. dans une pelouse) est également proscrite.

BISPHÉNOL A

Conseils pour réduire les risques

L'Agence nationale de sécurité sanitaire s'inquiète des risques sanitaires en cas de contact avec le bisphénol A, ce composé chimique présent dans de nombreux produits de la vie courante. Comment se protéger ? Nos conseils.

Un danger avéré

Les soupçons se confirment sur le bisphénol A (BPA). Alors que la fabrication et la vente de biberons contenant ce produit de synthèse sont interdites dans l'Union européenne depuis le 1er juin, les autorités sanitaires mettent de nouveau en garde contre ses dangers.

Le BPA est accusé d'être un perturbateur endocrinien qui favoriserait l'infertilité, le surpoids, les pathologies cardiovasculaires et le diabète.

Dans deux rapports rendus publics mardi, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) souligne les effets sanitaires «avérés chez l'animal» et «suspectés chez l'homme», même à de faibles doses.

Face à ce constat, l'agence fixe comme objectif numéro un la protection des populations à risque : nourrissons, jeunes en-

fants, femmes enceintes ou mères qui allaitent. Elle demande notamment l'étiquetage de tous les produits contenant du bisphénol A.

Et enjoint les industriels d'identifier, d'ici à la fin de l'année, des produits de substitution aux produits actuellement montrés du doigt. Et la liste est longue : emballages alimentaires, électroménager, CD, DVD, articles de sport...

Se protéger au quotidien

Quelques conseils de prévention s'imposent :

- On évite d'utiliser des bouteilles ou tout autre article en papier recyclable portant le code 7 inscrit à l'intérieur d'un triangle fleché, sauf s'il est indiqué «garanti sans bisphénol A».

- On préfère les biberons en verre, ou dans d'autres matériaux (polyéthylène, code 1 et 2, ou polypropylène, code 5). «Il est plus judicieux de choisir [les alimentaires]

comportant sur l'emballage les codes 1, 2, 4 ou 5 notifiés dans un petit triangle, corrobore le Dr Laurent Chevallier, médecin consultant en nutrition attaché au CHU de Montpellier. Ce sont les plus sûrs vis-à-vis des différents perturbateurs endocriniens, qui comprennent plusieurs substances, dont le bisphénol A, mais également les phthalates...»

- Si le code n'est pas précisé, on choisit des objets en plastique opaque, car seuls les plastiques transparents contiennent du BPA.

- On proscrie le polycarbonate, ce matériau plastique. Dans le doute, on évite de faire chauffer tout matériau plastique dans son four à micro-ondes. On préfère le verre et la céramique.

- On évite aussi les préparations pour les enfants dans des boîtes de conserve, leur paroi contient également du BPA.



Très mauvais pour l'intestin des bébés

L'exposition au bisphénol A (BPA), une molécule présente dans des récipients en plastique comme certains biberons, ou dans les revêtements intérieurs des boîtes de conserve, rendrait l'intestin plus sensible à la douleur.

C'est la conclusion d'une étude une étude publiée dans le *Journal Proceedings of the National Academy of Sciences*. Les chercheurs ont découvert que de très faibles doses de BPA affectent entre autres la perméabilité de l'intestin chez le rat.

Le BPA est capable de s'extraire des plastiques et résines, surtout lorsque ces derniers sont chauffés. Il

est donc détecté dans les urines et le sang d'une grande partie de la population européenne.

Les chercheurs ont découvert que le rat, exposé à de très faibles doses de BPA, connaît une douleur viscérale, et que les défenses de l'organisme contre l'inflammation digestive sont affectées. Cette exposition affecte également la perméabilité de l'intestin.

Ils ont aussi démontré un effet sur les rats nouveau-nés. Une exposition in utero et pendant l'allaitement augmenterait le risque de développer une inflammation intestinale sévère à l'âge adulte.

Les chercheurs de l'Institut national de la recherche

agronomique (Inra) ont démontré ces effets sur l'intestin des rats, exposés à une dose dix fois inférieure à la dose journalière pourtant considérée comme admissible par l'homme.

Ces doses sont définies par l'autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), et évaluent à 0,05 milligrammes par kilo de poids du corps. Outre ses effets sur l'intestin étudiés par les chercheurs, le bisphénol A est capable de se lier aux œstrogènes, les hormones sexuelles féminines, et de mimer leurs fonctions dans l'organisme.



Déjà interdit dans les biberons, le Bisphénol A fait de nouveau parler de lui dans deux études scientifiques.

Décidément, le bisphénol A (BPA) ne cesse de faire polémique. Ce composé chimique présent dans de nombreux plastiques et conserves alimentaires, vient d'être mis en cause dans deux études.

La première, dirigée par des chercheurs de l'Inra, à Toulouse, montre que le BPA se transmet aussi par la barrière cutanée. Jusque-là, on pensait surtout qu'il pouvait s'ingérer.

Cette étude a été réalisée sur des oreilles de porc (très semblables à la peau humaine) et montre que deux tiers du BPA déposé sur ces tissus ont traversé la barrière cutanée. D'autres études avaient remarqué cette source d'exposition sur des hôtes de caisse, qui sont souvent en contact avec des papiers thermiques (tickets de caisse, ...) et qui avaient davantage de BPA dans leur organisme que la majeure partie de la population.

La seconde, parue dans le *Journal Fertility and sterility*, a étudié des ouvriers chinois, ex-

posés professionnellement au BPA. Il en ressort qu'une quantité de BPA supérieure à la normale dans les urines de ces ouvriers indique une diminution de concentration du sperme et une baisse de vitalité des spermatozoïdes. Le Bisphénol A serait donc nocif pour la fertilité des hommes...

En attendant des recherches plus complètes, soyez prudents et tentez de limiter votre exposition au BPA. Toutes nos règles de prudence dans notre article «Comment réduire votre exposition au Bisphénol A».

Deux études l'accablent

L'exposition au bisphénol A devrait être divisée par 10



L'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (Efsa) estime que l'exposition au bisphénol A devrait être divisée par 10 par rapport aux recommandations actuelles. Car cette exposition a des effets sur le foie, les reins et les glandes mammaires. L'Efsa, l'autorité européenne pour la sécurité des aliments, a passé en revue près de 450 études publiées sur le bisphénol A (BPA) et vient d'en tirer comme conclusion que l'exposition au BPA peut être nocive pour l'être humain, affectant notamment le foie, les reins et les glandes mammaires. Ce n'est, pour l'instant, qu'une conclusion d'étape, précédant l'avis définitif qui est attendu pour le mois de mars prochain. Les «effets possibles du BPA sur les systèmes reproductif, nerveux, immunitaire, métabolique et cardiovasculaire, ainsi que sur le développement de cancers pourraient constituer une préoccupation potentielle pour la santé humaine», estime l'agence européenne qui recommande donc que les seuils d'exposition au BPA soit divisés par 10, par rapport au seuil tolérés aujourd'hui. Ce seuil passerait ainsi de la dose journalière tolérable actuelle de 50 µg par kg de poids corporel et par jour à 5 µg par kg par jour.

Dans son rapport d'étape, l'Efsa recommande également que le taux de BPA présent dans les emballages alimentaires soient réduits de 90%.

Rappelons que le bisphénol A (BPA) est une substance chimique principalement utilisée en association à d'autres substances chimiques pour la fabrication de plastiques transparents et de résines, notamment certains plastiques d'emballage. Il peut migrer en petites quantités dans les aliments et les boissons stockés dans des matériaux qui contiennent cette substance. C'est pourquoi depuis le mois de juin dernier, la vente et la fabrication de biberons contenant du BPA sont interdites au sein de l'Union européenne.

En savoir plus

FAUSSE COUCHE

Le Bisphénol A augmente le risque

Les couples qui essaient de concevoir devraient éviter tout contact avec des produits contenant du Bisphénol A, rapporte une étude américaine.

Le Bisphénol A, un composant chimique soupçonné d'être un perturbateur endocrinien, peut mettre en danger votre futur bébé. Les chercheurs de la Stanford University en Californie ont découvert que les femmes enceintes contenant une dose élevée de bisphénol A (BPA) dans le sang augmentent de 80% leur risque de faire une fausse couche.

Le Bisphénol A est accusé de perturber le métabolisme et de favoriser les surpoids, les maladies cardiovasculaires et l'infertilité.

Dans cette étude américaine, les scientifiques ont mesuré le niveau du BPA dans différents produits en plastiques de la vie courante potentiellement manipulés par les femmes enceintes : lunettes de soleil, bouteilles en plastique, emballages de CD...

Cette présence toxique a poussé le Dr Ruth Lathie à mettre en garde les femmes enceintes : «Jusqu'à ce que d'autres études soient réalisées, les femmes ayant subi une fausse couche inexpliquée devraient éviter l'exposition au BPA afin d'éloigner ce facteur de risque potentiel».

Éviter les emballages alimentaires plastiques

Pas facile d'éviter le contact avec les emballages contenant du BPA mais certains bons gestes peuvent limiter les risques : «Éviter tout contenant en plastique qui sert



à cuisiner ou à réchauffer la nourriture, puisque les substances chimiques sont à leur plus haute niveau quand ils sont soumis

à haute température», conseille le Dr Lathie qui a réalisé l'étude pour la Miscarriage association.

Les bébés plus exposés au Bisphénol A

Les enfants en bas âge, notamment ceux nourris au biberon, seraient plus exposés au Bisphénol A que les adultes, selon une étude européenne menée par des chercheurs suisses.

Selon cette étude, le Bisphénol A serait plus dangereux pour le développement des enfants en bas âge et des fœtus que pour les adultes déjà formés.

En étudiant 17 sources potentielles d'exposition au Bisphénol A auprès de neuf groupes de personnes d'âge et de sexe différents, les chercheurs suisses ont remarqué que les sujets les plus exposés au Bisphénol A étaient les enfants nourris au biberon de 0 à 6 mois. Le taux de Bisphénol A constaté pour ce groupe est de 0,8 microgrammes par kilogramme par jour, une consommation

quotidienne néanmoins inférieure au seuil exigé par les autorités européennes (50 microgrammes par kilogramme quotidiens).

«Les différents stades de développement du jeune être humain (fœtus, nourrisson et enfant) semblent beaucoup plus exposés que les adultes», indique Natalie von Goetz, principale auteure de l'étude, publiée dans le magazine *Risk Analysis*.

Obésité des enfants : le bisphénol A pointé du doigt

Une étude menée aux États-Unis associe, pour la première fois, le Bisphénol A, présent notamment dans les boîtes de conserve et les canettes, à l'obésité chez les enfants.

«Il est clair qu'une mauvaise alimentation et que l'absence d'activité physique sont responsables de l'obésité chez les enfants. Mais l'histoire ne s'arrête pas là» affirme le Dr Leonardo Trasande, pédiatre et professeur de médecine environnementale à l'Université de médecine de New-York. Une étude qu'il a dirigée auprès de 3 000 enfants et adolescents, vient en effet de faire un lien entre l'exposition au Bisphénol A et le risque d'obésité. «Notre étude laisse à penser qu'il faut aussi prendre en compte des causes environnementales potentielles, particulièrement chimiques, qui pourraient être un facteur de plus contribuant à l'obésité».

Cette étude, menée de 2003 à 2008, a notamment comparé le taux de BPA dans les urines et le poids des enfants, qui, selon les résultats, ont été divisés en quatre groupes. Environ 22% des enfants avec le taux le plus



élevé de BPA étaient obèses contre seulement 10% chez ceux avec les niveaux les plus faibles.

«Mais le plus important dans cette étude, c'est qu'elle a montré que les enfants qui avait un important taux de Bisphénol A dans les urines avaient 2,6 fois plus de risques d'être obèse tout en ayant une alimentation saine et en n'avalant aucun surplus de calories. Ce qui semble indiquer que le bisphénol modifie réellement le métabolisme des enfants» insiste le Pr Trasande.

D'autres études ont déjà pointé du doigt les dangers du Bisphénol A, qui est employé dans la fabrication de nombreux récipients alimentaires ou dans les couches intérieures des canettes. On sait que les fillettes exposées in utero au Bisphénol A ont des risques accrus d'anxiété ou d'hyperactivité, que l'exposition au Bisphénol A a des conséquences néfastes sur les connexions du cerveau et sur la vitalité des spermatozoïdes...

Rappelons que le Parlement français a voté une interdiction totale du Bisphénol A pour tous les récipients alimentaires à partir de 2014 et dès 2013 pour les produits destinés aux enfants de moins de trois ans.

TUNISIE:

Ennahdha appelle Fakhfakh à élargir les concertations aux différents groupes parlementaires

Le mouvement Ennahdha a appelé le chef du gouvernement désigné, Elyes Fakhfakh, à élargir les concertations aux différents groupes parlementaires, conformément à la lettre de désignation qui lui a été remise par le président Kais Saïed.

L'objectif étant, selon Ennahdha de parvenir à la formation d'un gouvernement d'union nationale à vocation sociale-démocrate. Réuni dimanche, le Conseil de la Choura d'Ennahdha a recommandé au bureau exécutif du parti à se préparer à tout imprévu y compris l'éventualité d'élections anticipées.

Il a été décidé de maintenir la réunion de la Choura ouverte, selon une déclaration publiée dimanche. La réunion dimanche du Conseil de la Choura s'est focalisée sur la discussion de la position du mouvement, à l'issue de la désignation d'Elyes Fakhfakh pour former le gouvernement. Sur un autre plan, le Conseil de la Choura a appelé à la nécessité de déhâter la mise en place du reste des instances constitutionnelles dont l'essentiel est la Cour constitutionnelle. Le chef du gouvernement désigné, Elyes Fakhfakh, a déclaré vendredi dernier avoir entamé la constitution du soutien politique du futur gouvernement en comptant sur les parties qui ont voté lors du deuxième tour de l'élection présidentielle en faveur des valeurs défendues par le président Kais Saïed.

LIBYE

"L'implication de l'UA dans le règlement de la crise libyenne, une valorisation du rôle central de l'Algérie"

Le professeur en Droit et relations internationales, Fayçal Mokadem, a affirmé que l'implication de l'Union africaine (UA), après une longue absence, dans le processus de règlement de la crise libyenne, à travers une réunion prévue en février prochain, intervenait dans le cadre de la valorisation du rôle central assumé dernièrement par l'Algérie.

Le ballet diplomatique ayant marqué l'Algérie, après l'élection du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insufflé «une dynamique à la diplomatie algérienne pour rechercher une solution à la crise libyenne et assumer le rôle de médiateur, rôle qu'elle a déjà assumé dans le règlement de la crise au Mali», a indiqué dimanche le professeur à l'université de Tizi Ouzou dans une déclaration à l'APS. «L'Algérie qui s'est tenue depuis le début à l'équidistance des différentes parties libyennes et qui ne s'est pas impliquée dans le conflit libyen, agagné la confiance des Libyens et de la communauté internationale à la fois», a-t-il estimé. Pour le professeur Mokadem, l'Algérie constitue désormais «une diplomatie gagnante en vue du règlement de la crise et un pays pivot incitant les parties libyennes à choisir la solution politique qu'elle défend».

Ce rôle central s'explique par «l'histoire de l'Algérie et la constance de ses positions prônant la solution politique pour le règlement des conflits», a-t-il soutenu. Quant au sommet africain qui sera organisé par le

Conseil de paix et de sécurité de l'UA, en février prochain à Addis-Abeba, pour examiner la situation en Libye, il a souligné que «ce sommet est important en vue d'éviter davantage de dérapages sécuritaires en Libye ainsi que leurs retombées sur la région». La réunion prévue à la veille de la tenue du sommet de l'UA (8 et 9 février), constituera «une occasion pour réitérer le refus des pays de l'UA de toute ingérence étrangère dans la crise libyenne» et ce conformément à l'article commun du préambule de la charte de l'UA, a-t-il précisé. «Ce préambule appelle clairement à la non-ingérence dans les affaires internes des pays de l'UA, d'une part et à la médiation pour le règlement des conflits dans un cadre africain d'une autre part». Selon l'enseignant universitaire, la prochaine réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA se focalisera sur la réalisation de deux principaux objectifs, à savoir: «user de l'influence de l'UA pour le maintien du cessez-le feu et de la trêve en Libye», en tant que principe fondamental pour pouvoir ensuite engager



le processus politique supervisé par l'ONU. Par ailleurs, le Conseil pourrait examiner, à cette rencontre, la possibilité de l'envoi et du déploiement de forces africaines en Libye pour le maintien de la paix et de la sécurité dans la région», a expliqué M. Mokadem, ajoutant que «le cessez-le feu en Libye, en dépit de sa fragilité, a toutefois contribué au recul de la violence, même si certaines milices armées poursuivent leurs opérations militaires pour des objectifs stratégiques».

Le président congolais Denis Sassou Nguesso avait plaidé au-

paravant pour que l'Afrique ne soit pas marginalisée dans la résolution de la crise libyenne, qualifiant d'«inefficace» et «contre-productif» tout règlement qui ne tiendrait pas compte du rôle du continent. «La Libye est un pays africain et les victimes du conflit libyen sont essentiellement en Afrique. Dès lors, toute stratégie de règlement de la crise libyenne tendant à marginaliser le continent africain pourrait se révéler complètement inefficace et contre-productive», avait affirmé M. Sassou Nguesso qui est le président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

Le G5 Sahel élargit les marges de manœuvre des armées dans la lutte contre le terrorisme

Les chefs d'état-major des armées du G5 Sahel ont procédé dimanche à Ouagadougou à la révision de leurs documents-cadres, donnant ainsi la possibilité aux armées des différents pays de poursuivre les terroristes dans les pays voisins sur 100 km, ont rapportés médias. «Durant ces 48 heures, nous avons passé en revue tous les documents cadres de la force du G5 Sahel pour permettre une liberté d'ac-

tion de la force conjointe», a déclaré le chef d'état-major des armées burkinabè, le général Moïse Madingou. Le responsable militaire a rappelé que les bataillons qui faisaient partie de la force conjointe ne pouvaient pas manœuvrer en dehors de leur territoire, mais «aujourd'hui après nos travaux, il est possible qu'un bataillon quitte son territoire pour venir en appui à une autre force dans une autre zone», a-t-il ex-

pliqué. Une manœuvre à laquelle prendront part des militaires tchadiens, est prévue pour bientôt, selon le général, soulignant que cette nouvelle donne permettra une «flexibilité» dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans l'espace G5 Sahel. La force du G5 Sahel (la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad) regroupe des armées nationales engagées contre les organisations terroristes.

GAMBIE:

Contre-attaque du gouvernement pour éteindre la contestation

Le gouvernement gambien a lancé dimanche une contre-attaque drastique pour éteindre le mouvement de contestation réclamant le départ du président Adama Barrow, interdisant avec effet immédiat le collectif à l'origine d'une manifestation ayant tourné à l'émeute. La police a procédé à plus de 100 arrestations et ceux qui soutiennent le mouvement anti-présidentiel devront faire face à des «conséquences graves», a affirmé le gouvernement dans un communiqué. «Pas

une seule personne n'est morte pendant la manifestation d'aujourd'hui», ont affirmé les autorités dans ce communiqué signé du porte-parole du gouvernement, Ebrima Sankareh. Un responsable d'hôpital avait affirmé plus tôt dans la journée que trois personnes avaient été tuées, sans préciser leur identité et les causes de leur décès. Le bilan de la manifestation, qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes dans la banlieue de Banjul, est néanmoins sévère: 137 person-

nes arrêtées par la police, d'autres en fuite ou tentant de quitter le territoire, selon le gouvernement. Bien qu'il n'y ait pas eu de décès, «certaines personnes ont subi des blessures ne mettant pas leur vie en danger, dont 18 membres des forces de sécurité et sept civils», selon la même source. Rassemblés à l'appel du collectif «Operation Three Years Jotna» («Trois ans, il est temps», dans un mélange d'anglais et de wolof), les manifestants réclamaient qu'Adama Barrow quitte le pou-

voir après trois ans, comme il s'y était engagé en devenant le candidat unique de l'opposition fin 2016. Des heurts ont éclaté lorsque les manifestants ont voulu dévier de leur itinéraire pour se rapprocher du centre de la capitale gambienne. La police a fait usage de gaz lacrymogène pour les disperser et les manifestants ont répliqué en lançant des pierres sur les forces de l'ordre et en allumant des pneus sur la voie rapide menant au centre-ville, selon des correspondants.

SOUDAN :

Signature d'un accord de paix avec deux groupes d'opposition

Le gouvernement soudanais a signé, dimanche, un accord de paix avec deux groupes d'opposition du nord du Soudan, annoncé le Conseil souverain du Soudan dans un communiqué. Ces deux groupes - le Mouvement de libération du Koush et l'Entité Nord-Font partie du Front révolutionnaire du Soudan (FRS), une alliance de groupes d'opposition. L'accord a été signé à Juba, la capitale du Soudan du Sud, qui parraine les négociations entre les diverses factions soudanaises. Cet accord porte sur un certain nombre de questions, dont les droits fonciers et le développement, ou encore les problèmes

auxquels sont confrontées les populations affectées par la construction de barrages. La signature de l'accord avec les mouvements d'opposition du nord représente une étape essentielle vers un accord de paix global au Soudan, a indiqué Mohamed Al-Hassan Al-Taishi, membre du Conseil souverain du Soudan et porte-parole de la délégation de négociation du gouvernement. Les pourparlers de paix de Juba portent sur cinq grandes régions géographiques : le Darfour, la région du Kordofan du Sud et du Nil Bleu, l'est du Soudan, le nord et le centre du pays.

AFRIQUE DE L'EST:

Une invasion acridienne laisse craindre une crise alimentaire (FAO)

L'Afrique de l'Est pourrait connaître une crise alimentaire sans précédent en raison d'une invasion acridienne qui pourrait s'étendre davantage dans les mois qui viennent, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO).

L'Éthiopie et la Somalie n'avaient pas vu d'essaims de criquets pèlerins d'une telle ampleur depuis 25 ans, et le Kenya n'avait pas eu à affronter une menace acridienne d'une telle force depuis 70 ans», selon la conclusion de la FAO, relayées par des médias.

Les essaims de criquets dévastent déjà depuis des semaines les champs et les pâturages de l'Éthiopie, de la Somalie et du Kenya, et des foyers ont été localisés à Djibouti, au Soudan et en Érythrée, selon la même source, redoutant désormais leur apparition au Soudan du Sud et en Ouganda. Selon l'organisation, si rien n'est fait le nombre de criquets pourrait en effet être multiplié par 500 d'ici le mois de juin. Alors que les pluies commencent en mars, a expliqué le coordinateur de la FAO pour l'Afrique de l'Est, David Phiri, «il y aura une nouvelle vague de reproduction», estimant que «maintenant est le meilleur moment pour contrôler les essaims et protéger les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations».

Pour l'heure, les moissons étant déjà faites, les plantations ont été relativement épargnées, mais la saison des nouveaux semis doit démarrer en mars. Ce sont surtout les éleveurs qui sont durement touchés, les criquets dévorant la nourriture des animaux dans une région qui se remet à peine de trois ans de sécheresse. «Plus de 11 millions de personnes au Kenya, en Éthiopie et en Somalie souffrent déjà d'une insécurité alimentaire aiguë. Les criquets menacent d'aggraver les choses. Il est essentiel d'anticiper une éventuelle détérioration», a indiqué la FAO.

PALESTINE:

Le Hamas annonce son rejet du plan de paix américain

Le leader du mouvement palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, a annoncé son rejet du plan de paix américain pour le Moyen-Orient, également appelé «Accord du siècle», selon un communiqué de son bureau.

«Nous sommes prêts à nous réunir de toute urgence avec nos frères et de toutes les autres factions au Caire, afin de définir notre propre voie et de rester unis dans la bataille visant à défendre El Qods occupée et nos lieux sacrés», a-t-il indiqué dimanche.

L'approche d'une éventuelle annonce publique par le président américain Donald Trump de son plan de paix, les factions palestiniennes ont toutes vivement critiqué le plan de paix américain pour le Moyen-Orient. M. Trump a en effet invité le chef du gouvernement de l'occupation israélienne à la Maison Blanche pour discuter des détails de ce nouveau plan de paix.

Le plan de paix américain pour le Proche-Orient, d'accord du siècle que le président Do-

nald Trump s'apprête à annoncer mardi «est déjà mort», avait déclaré et déjà affirmé dimanche Nabil Abou Roudeina, le porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas. «Nous rejetons absolument ce que l'administration Trump a réalisé jusqu'à présent (...). Notre position est claire: Israël doit mettre fin à l'occupation des terres palestiniennes en vigueur depuis 1967», a souligné le porte-parole.

La colonisation israélienne de la Cisjordanie occupée et d'El Qods-Est occupée s'est poursuivie sous tous les gouvernements de l'occupation israélienne depuis 1967, mais elle s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion de Netanyahu, alors que Donald Trump a reconnu El Qods occupée comme capitale d'Israël.



FRANCE : Hausse des faits racistes et xénophobes en 2019

Le nombre de faits racistes et xénophobes en France, pour une large partie des menaces, a très fortement augmenté en 2019 avec une hausse de plus de 130%, selon un bilan du ministère de l'Intérieur rendu public dimanche. Après avoir enregistré un repli sur les deux dernières années, ils ont augmenté en 2019, avec 1.142 faits comptabilisés (contre 496 en 2018). «Pour l'essentiel, ces faits relèvent de la catégorie des «menaces» (977)», recense le ministère. Les faits antimusulmans sont en hausse (154 faits, qui se décomposent en 63 actions et 91 menaces), par rapport à 2018 (100 faits), selon la même source. «L'essentiel des actions concernent des atteintes aux biens religieux», souligne le ministère dans un communiqué. «L'inquiétante banalisation des propos et comportements racistes et xénophobes, appellent un sursaut de conscience de notre société ainsi qu'une condamnation ferme et claire de l'ensemble des responsables politiques qui s'inscrivent dans le champ républicain», ont déclaré le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner et son secrétaire d'Etat, Laurent Nuez, dans le communiqué.

RÉGIONALES/ITALIE: L'extrême droite de Salvini devancée par la gauche

La Ligue (extrême droite) de Matteo Salvini était devancée par la gauche dimanche en Emilie-Romagne, selon un sondage sorti des urnes d'une élection régionale à valeur de test national pour le leader souverainiste italien qui comptait sur ce scrutin pour reconquérir le pouvoir. Le président sortant de la région, Stefano Bonaccini (Parti démocrate, centre gauche), était en tête avec un score compris entre 48% et 52% des voix devant son adversaire Lucia Borgonzoni (Ligue) entre 43% et 47%, selon ce sondage réalisé sur un échantillon représentatif, diffusé par la télévision publique Rai.



PÉROU: Des législatives pour sortir de la crise politique

Les Péruviens ont voté dimanche pour élire un nouveau Parlement unicaméral, après sa dissolution en septembre par le président Martín Vizcarra, un scrutin qui devrait sanctionner le fujimorisme, la principale force politique du pays.

Les bureaux de vote ont fermé à 21h00 GMT, les premiers résultats sont attendus à partir de 01h00 GMT lundi. Selon le chef de la mission d'observation de l'UE, l'eurodéputé espagnol Leopoldo Lopez Gil (PPE, droite), le vote s'est déroulé «dans le calme, de manière

ordonnée et sans problème majeur».

Ces premières élections législatives anticipées de l'histoire péruvienne pourraient voir l'opposition fujimoriste (droite populiste), qui était majoritaire, s'effondrer. La première force politique du pays, fondée par l'ex-président Alberto Fujimori (1990-2000), mêle populisme autoritaire, conservatisme social et libéralisme économique.

Des 73 sièges sur 130 qu'il détenait, le parti Fuerza popular, dirigé par sa fille Keiko Fujimori, ne de-

vrait en conserver que «20 à 25», prédit l'analyste Luis Benavente, directeur du cabinet Vox Populi.

Lors de ce scrutin à un tour, 130 parlementaires seront élus pour une durée d'à peine 16 mois, jusqu'au 28 juillet 2021, afin de compléter le mandat de cinq ans issu des élections de 2016. Vingt-cinq millions d'électeurs étaient appelés à se prononcer dans ce pays où le vote est obligatoire: une amende d'environ 22 euros est prévue pour les contrevenants. Les prochaines élections générales doivent avoir lieu en avril 2021.

BOLIVIE: Le parti de Morales en tête des intentions de vote à la présidentielle

Le parti de l'ex-chef de l'Etat bolivien, Evo Morales, exilé en Argentine depuis décembre, est en tête des intentions de vote à la présidentielle du 3 mai en Bolivie, selon un sondage publié dimanche par le quotidien Pagina Siete.

Le Mouvement vers le socialisme (MAS) recueille 26% des intentions de vote, devant le leader régional Luis Fernando Camacho (droite) et l'ancien président centriste Carlos Mesa, tous deux crédités de 17%.

Le sondage a été réalisé entre le 9 et le 13 janvier, ce qui explique qu'il n'inclue pas le nom du candidat du MAS, l'ancien ministre de l'Economie Luis Arce, qui n'a été désigné qu'après, mais seulement le nom du parti.

La présidente par intérim, Jeanine Añez, qui a annoncé vendredi son intention de se lancer dans la course, recueille 12%. Les «indécis» et «sans opinion» se chiffrent à 9%. «Nous sommes en tête dans toutes les enquêtes d'opinion», a réagi Evo Morales sur twitter. «Nous sommes prêts à vaincre les putschistes et récupérer la patrie». L'ex-président socialiste a démissionné sous la pression des forces armées après sa victoire au premier tour de l'élection présidentielle du 20 octobre, un scrutin entaché d'irrégularités selon l'Organisation des Etats américains (OEA). M. Morales était au pouvoir depuis 13 ans. **APS**

GB-BREXIT-UE Le Royaume-Uni veut attirer les meilleurs chercheurs après le Brexit

Le gouvernement du Premier ministre Boris Johnson a annoncé dimanche un plan pour faciliter et accélérer l'entrée au Royaume-Uni des meilleurs chercheurs et scientifiques après le Brexit. Après le Brexit, qui doit entrer en vigueur officiellement vendredi prochain, le Royaume-Uni veut mettre en place un système d'immigration à points qui doit prendre effet au 1er janvier 2021, après la période de transition, et vise notamment à res-

treindre les entrées de migrants non qualifiés.

«Le Royaume-Uni a une histoire dont on peut être fier en matière de découvertes scientifiques, mais pour rester aux avant-postes et faire face aux défis de demain, il faut continuer à investir dans les talents et la recherche de pointe», a déclaré le chef du gouvernement conservateur dans un communiqué.

«C'est pourquoi, alors que nous quittons l'UE je veux en-

voyer le message que le Royaume-Uni est ouvert aux esprits les plus talentueux dans le monde et se tient prêt à les soutenir pour concrétiser leurs idées dans la réalité», a-t-il ajouté.

Le dispositif annoncé dimanche, qui doit être opérationnel au 20 février, vise à permettre à des programmes de recherche basés au Royaume-Uni de recruter les meilleurs talents en accélérant leur procédure de visa, leur assurer un plein accès au

marché du travail. Sans plafond, ce nouveau système vient remplacer un précédent dispositif destiné aux candidats hors Union européenne, qui était limité à 2.000 personnes par an. En 2018, plus de 500 chercheurs avaient été admis dans ce cadre, selon les statistiques officielles.

Il s'inscrit dans un plan pour plus large pour recruter de meilleurs chercheurs «dès que possible», selon un communiqué de Downing Street.

PROCÈS EN DESTITUTION: Nouvelle accusation contre Trump

L'ancien conseiller à la sécurité nationale John Bolton affirme dans un manuscrit que le président américain Donald Trump souhaitait geler une aide militaire à l'Ukraine jusqu'à ce que Kiev enquête sur son rival potentiel à la présidentielle, écrit dimanche le New York Times.

Les démocrates ont rapidement réagi à cet article du quotidien américain pour réclamer que M. Bolton, et d'autres personnes occupant des postes importants au sein de l'administration Trump, soient convoqués pour témoigner au procès en destitution du milliardaire en cours au Sénat. Ils souhaitent également que Mick Mulvaney, directeur de cabinet du président, témoigne.

Faisant référence à l'ouvrage non publié de M. Bolton, le NYT avance que l'ancien magnat de l'immobilier avait confié à M.

Bolton son refus de verser une aide de 391 millions de dollars à l'Ukraine, tant que les autorités ukrainiennes ne l'aideraient pas en lançant une enquête sur le démocrate Joe Biden et sur son fils Hunter, qui siégeait au conseil d'administration d'un groupe gazier ukrainien.

La Chambre des représentants, aux mains des démocrates, a mis le président en accusation le 18 décembre. Le Sénat, contrôlé par les républicains (53 sièges sur 100), est chargé de décider d'une éventuelle destitution au terme du procès en cours.

L'ex-homme d'affaires new-yorkais est mis en accusation pour abus de pouvoir et entrave à la bonne marche du Congrès. Deux tiers des sénateurs sont nécessaires pour sa destitution.

Ses avocats affirment qu'il n'y a pas eu de



condition au versement de l'aide, arguant que son gel était indépendant des requêtes pour une enquête sur les Biden. Mais le manuscrit de M. Bolton viendrait contredire cette défense. Ce dernier a déjà fait savoir qu'il était prêt à témoigner s'il recevait une convocation.

PUBLICITÉ

THÉÂTRE

Cinq pays au 10^{ème} Festival international du théâtre de Béjaia

La 10^{ème} édition du Festival international du théâtre de Béjaia se tiendra finalement du 15 au 20 février prochain avec la participation de cinq pays, alors qu'elle était prévue initialement en octobre dernier, a-t-on appris lundi auprès du Commissariat du festival.



Outre l'Algérie, l'événement sera animé par des troupes issues de France, Sénégal, Tunisie et d'Italie, contre 11 compagnies qui avaient confirmé pour la programmation du mois d'octobre mais qui ont dû y renoncer pour la plupart après la décision de son report, a précisé la même source.

"C'est une édition qui

sera allégée. Mais l'important est de marquer le coup et d'être au rendez-vous", a indiqué le chargé de communication du Festival, Boualem Chouali, qui dit miser sur le choix du commissariat d'associé des établissements scolaires à l'événement proprement dit mais aussi à leur animation grâce à des conférences et ateliers d'initiation au conte. Cette

10^{ème} édition, inscrite sous le thème générique de "femmes et enfance" sera aussi l'occasion de rendre un double hommage à Nabila Djahmine, ancienne présidente de l'association "Tighri N'tmatouth" (cri de femme), assassinée par les hordes terroristes le 15 février 1995 à Tizi-Ouzou et à l'inénarrable comédien Omar Guendouz qui

a "sévi" dans tous les registres artistiques et scéniques, au théâtre, à la Télévision comme au cinéma depuis des décennies. D'aucuns ont encore en mémoire sa prestation dans "Babor Ghrek" de Slimane Benaïssa, le Commissaire actuel du festival, ou "le mariage de Moussa", un long métrage de Tayeb Mefit, en plus de sitcoms ramadanesques.

GRAMMY AWARDS

Si jeune et déjà comblée

Tout semble sourire à la jeune artiste californienne Billie Eilish, à peine 18 ans, qui vient de rafler la majorité des illustres prix en compétition à la cérémonie des Grammy Awards qui vient de se tenir à Los Angeles. Elle a obtenu le prix de l'enregistrement de l'année, pour son œuvre Bad Guy et celui de l'album de l'année avec When We Fall Asleep, Where Do We Go ? « Déjà sacrée peu avant révélation de l'année et chanson de l'année, l'adolescente a ainsi raflé la mise dans les quatre catégories majeures des Grammy Awards, la plus jeune à avoir réussi un tel exploit depuis le début de la compétition, constate le site lemonde.fr, ajoutant sans son papier mis en ligne le 27 janvier que celle-ci « a aussi remporté le Grammy du meilleur album vocal pop, s'inclinant seulement face à l'exubérante rappeuse Lizzo dans la catégorie de la meilleure performance pop solo. »

DKnews



MUSIQUE

Le rappeur français MHD reste en détention

Accusé dans une histoire de bagarre entre des "bandes rivales" de quartiers parisiens qui a coûté la vie à un jeune homme de 23 ans, le rappeur français MHD a vu sa détention provisoire prolongée de six mois, selon une information de presse que le site d'informations gratuit 20minutes.fr a pris soin de confirmer auprès de l'avocat de l'artiste. Les faits remontent au 6 juillet, lorsqu'un jeune homme a succombé aux blessures qu'il subies au cours d'une rixe dans le quartier du 10^{ème} arrondissement de Paris. Une source au parfum du dossier avait alors parlé à la presse d'une affaire de « règlement de compte entre bandes du 10^{ème} et du 19^{ème} arrondissement ». Les policiers ont reçu une information faisant état de la présence, cette soirée là, sur



les lieux de la bagarre de la voiture du rappeur, lui-même originaire du 19^{ème} arrondissement. Celui-ci, niant depuis le début de l'affaire toute implication dans cette rixe

fait savoir par son avocat qu'il réfutait « toute implication dans cette rixe, sa présence sur le lieu des faits n'étant pas avérée ».

DKNews

HISTOIRE

AÏN DEFLA :
Commémoration
du 59^{ème} anniversaire
de la mort du chahid
Ahmed Embarek

La commune de Aïn Defla a commémoré, hier, le 59^{ème} anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embarek, dit "Zendari", tombé au champ d'honneur le 27 janvier 1961.

Une cérémonie a été organisée à cette occasion au douar Khachab situé au pied du mont Doui qui surplombe la ville de Aïn Defla, où une stèle avait été érigée à sa mémoire (près de la grotte même où il a rendu son dernier soupir, les armes à la main), en présence de la famille révolutionnaire ainsi que des autorités locales à leur tête le SG de la wilaya de Aïn Defla, Benaâdène Laredj.

Intervenant à cette occasion, le directeur des Moudjahidines de Aïn Defla, Mohamed Belhadj, a mis en exergue l'esprit nationaliste du martyr et son désir ardent à prendre part au combat libérateur du pays dès son âge. Observant qu'Ahmed Embarek constitue un symbole de la lutte pour le recouvrement de l'indépendance du pays non seulement pour Aïn Defla mais pour l'Algérie entière, il a invité les jeunes à s'inspirer des sacrifices des martyrs pour qui seule la patrie avait droit de cité.

Né le 7 septembre 1925 près de Aïn Defla, Ahmed Mebarek, qui avait pris le nom de guerre de Zendari par rapport à son douar d'origine, a vécu pauvrement à l'instar de tous les algériens soumis au joug du colonialisme.

Cette situation a contribué à son éveil et à sa prise de conscience vis à vis la juste de la cause pour laquelle se battent ses semblables. Dès le déclenchement de la Révolution de Novembre, et aussitôt les premières structures de l'Armée de Libération Nationale (ALN) mises en place, il passe à l'action, assurant avec succès plusieurs opérations de sabotage menées de manière spectaculaire dans la région. Son inlassable activité et le courage dont il a fait preuve au cours des opérations qu'Àil a lancées avec brio n'ont pas tardé à le mettre dans le collimateur des forces coloniales, qui se mettent activement à sa recherche dès 1956.

Son engagement au service de la Révolution lui a permis de gravir les échelons de responsabilité, se voyant promu au grade de politico-militaire puis comme officier de la zone 4 de l'historique Wilaya IV en 1958. Alors qu'il revenait de l'Ouarsenis où il avait pris part à des opérations militaires, le chahid s'apprêtait à rejoindre sa nouvelle affectation dans la zone 4 de l'historique Wilaya IV, lorsqu'il est surpris par une attaque massive de soldats français. Blessé plusieurs fois, il se réfugie dans une grotte qui surplombe Aïn Defla, où il est tué, les armes à la main, le 27 janvier 1961.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:05

Magnum

Réalisé par Bryan Spicer



Alors qu'ils s'apprentent à se rendre à un gala, Rick, Higgins et TC apprennent que Magnum a été enlevé par deux hommes qui comptent sur lui pour retrouver de l'or caché sur l'île. Thomas parvient miraculeusement à échapper à ses ravisseurs. Puis, il est informé que son ex-fiancée, Hannah, est de retour à Hawaii. Sa surprise est grande car il la croyait morte. Déterminé à la retrouver, Magnum comprend vite que la jeune femme est devenue une fugitive et qu'elle prépare un cambriolage d'envergure.

france 2 20:05

Antisémitismes

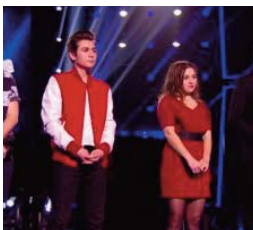
Réalisé par Ilan Ziv



Depuis quelques années, les actes antisémites sont de retour. Plus de 70 ans après la Shoah, cette recrudescence dépasse les «simples» graffitis nau-séabonds. L'antisémitisme tue encore. Ce documentaire retrace des faits marquants comme l'affaire Dreyfus ou, plus récemment, en 2018, le meurtre de Mireille Knoll, démontrant comment les vieilles haines sont instrumentalisées en France et en Europe pour en alimenter de nouvelles... bien plus complexes. Enquête sur cet antisémitisme «moderne».

france 3 20:00

Meurtres en pays d'Oléron



Le corps d'un homme d'une soixantaine d'années, nu et en position fœtale, vient d'être retrouvé dans un cimetière protestant abandonné depuis plus de 200 ans en Charente-Maritime. A côté du cadavre, une coquille d'huître dans laquelle est gravé le nom du mort. Une mise en scène déconcertante pour Judith Valeix qui vient de prendre la direction de la Brigade de gendarmerie de La Tremblade. Pour infiltrer le monde de l'ostréiculture, la capitaine Valeix compte sur l'aide du médecin légiste, Vincent Lazare, un enfant du pays.

CANAL+ 20:00

Voyez comme on danse



Eva, 17 ans, est enceinte d'Alex et décide de garder le bébé, malgré l'avis de sa mère, Véro, inquiète pour son avenir. Les familles d'Eva et Alex paniquent d'autant qu'une série d'événements viennent bouleverser leurs vies déjà bien compliquées. Julien trompe sa femme avec quelqu'un que connaît son fils. Et il a constamment l'impression que quelqu'un le surveille. Elisabeth apprend que son mari est arrêté et voit leur maison perquisitionnée. Véro n'arrive pas à garder un travail. Quant à Loïc, il en a assez de porter sa famille à bout de bras.

6 20:05

Qui veut être mon associé ?



Six passionnés de tous âges, qui ont créé leur entreprise, vont avoir l'occasion de rencontrer six experts, eux-mêmes dirigeants de sociétés florissantes en France. Parmi eux : Marc Vanhove, patron autodidacte de Bistro Régent, Catherine Barba à la tête de Cashstore et Malinea, experte en e-commerce, Delphine André, présidente du groupe GCA Transport et logistique, et Eric Larchevêque, fondateur de Ledger. Face à eux, les candidats n'ont que quelques minutes pour les convaincre de devenir leurs associés, et de les accompagner dans leur idée, leur création d'objet, de service ou de commerce.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2373

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		1				9	8	5				3	5							9		
2			5			4	1										9					6
			7			2							4	2								3
9			6			3	7					4		8	6	7	3					
	2	8											9			5	2					
1							5		9					7		4						
6				9	7	8	4						7	3								
4	2		6									1		2								4
			3	4									8			5	6					8

			5	6	8							8						9	4			
5			7		3		2				4	7			5	1						
1				3		7					2		8									
	8				1							8										9
7	9					5					3	4			1			8	5			
			7			8		1					9									6
	2	4				6		8						9								
	3			8									1	2		5	3	8				
					4	2								3	8			4				

Horizontalement:

Verticalement:

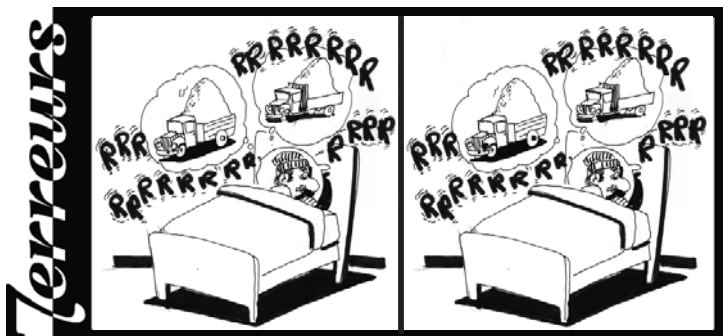
- 1 - Ecole de choristes
 - 2 - Evincer - Entubent
 - 3 - Souverain africain - Parcelle de gâteau
 - 4 - Confirmés - Faute de langage
 - 5 - Poissons joliment colorés - Plaisante
 - 6 - Préposition - Gaz de pub - Belle légende
 - 7 - Orifice de canal - Extirpée - Patrie d'Abraham
 - 8 - Régat d'Esau - A peine distinguées
 - 9 - Graffiti - Peu futé - Ile charentaise
 - 10 - Regarder de haut - Eparpillés
- A - Précaution
 B - Mettre du poisson à l'eau
 C - Eau de Tombouctou - Pétillant italien
 D - Touchèrent - C'est un champion
 E - Bien fini - Durée de vie
 F - Quatre saisons - Petit voilier
 G - Plat vietnamien - Risques un œil
 H - La septième levée et les suivantes - Dieu coquin
 I - Cité normande - Groupe de fanatiques
 J - Grillera
 K - Rendas perplexes
 L - Agréable s'il est indien - Bouts de pattes d'insecte

«On ne perçoit du monde que ce qu'on est préparé à en percevoir.»

Bernard Werber

Mots croisés n°2373

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



HANDBALL / TOURNOIS DE QUALIFICATION OLYMPIQUE (TQO): L'Algérie dans le groupe de l'Allemagne

La sélection algérienne messieurs de handball qui a terminé dimanche au pied du podium de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), devra aller chercher son billet qualificatif aux JO 2020 de Tokyo (24 juil-9 août) en Allemagne en affrontant l'équipe hôte, la Slovénie et la Suède.

Les camarades de Berkous ont pris la 3e place de la CAN-2020, qualificative au TQO, grâce à leur victoire devant l'Angola 32-27 en match de classement, disputé à Radès (Tunis).

Un tournoi de qualification olympique (TQO), donnera donc une autre chance à la sélection nationale d'aller disputer les JO de Tokyo, puisque deux billets sont à glaner dans chacun des trois groupes de TQO.

La Tunisie, vice-championne d'Afrique, a été versée dans le groupe de la France, pays hôte.

Six pays ont assuré leur qualification aux JO-2020 dont l'Egypte qui a dominé la Tunisie en finale de la compétition continentale 27 à 23.

Les qualifiés

=====

Japon (pays hôte)
Danemark (champion du monde 2019)
Espagne (championne d'Europe 2020)
Egypte (championne d'Afrique)
Argentine (championne Panaméricains 2019)
Bahreïn (vainqueur du TQO Asie)

Les TQO

=====

Du 17 au 19 avril, avec deux places par tournoi pour se qualifier pour Tokyo-2020 (*= pays hôte):

- *Allemagne (4e du Mondial-2019)
- Suède (5e du Mondial-2019)
- Slovénie (4e de l'Euro-2020)
- Algérie (3e Afrique-2020)
- *Norvège (2e du Mondial-2019)
- Bésil (9e du Mondial-2019)
- Chili (2e Panaméricains-2019)
- Corée du Sud (2e TQO Asie)
- *France (3e du Mondial-2019)
- Croatie (6e du Mondial-2019)
- Portugal (6e de l'Euro-2020)
- Tunisie (2e Afrique-2020)

HANDBALL/CAN-2020 (FINALE) : L'Egypte bat la Tunisie (27-23) et remporte son 7^e titre continental

La sélection égyptienne de handball (messieurs) a été sacrée championne d'Afrique à l'issue de sa victoire sur son homologue tunisienne sur le score de (27-23), mi-temps (15-11) en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), disputée dimanche à Radès (Tunis).



C'est le 7e titre continental et le second depuis 2016, pour les Egyptiens qui se qualifient directement pour les Jeux Olympiques-2020 à Tokyo (Japon). L'Egypte est le 6e pays qualifié pour les JO de Tokyo, après le Japon (Pays organisateur), le Danemark (champion du monde en 2019), l'Argentine (champion d'Amérique), le Bahreïn (champion

d'Asie) et l'Espagne (championne d'Europe). En match de classement pour la 3e place, l'Algérie s'est imposée devant l'Angola (32-27), mi-temps (15-14), se qualifiant ainsi pour le tournoi préolympique, prévu en avril prochain en Allemagne, Danemark et Norvège. Les 6 premiers de la CAN-2020 iront au Championnat du monde-2021 en Egypte.

Résultats des dix dernières finales

Résultats des dix dernières finales de la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN), après le déroulement de la 24e édition (16-26 janvier 2020), à Tunis:

Organisateur	Année	Finalistes
Maroc	2002	Tunisie-Algérie (25-22)
Egypte	2004	Egypte-Tunisie (31-28)
Tunisie	2006	Tunisie-Egypte (26-21)
Angola	2008	Egypte-Tunisie (27-25)
Egypte	2010	Tunisie-Egypte (24-21)
Maroc	2012	Tunisie-Algérie (23-20)
Algérie	2014	Algérie-Tunisie (25-21)
Egypte	2016	Egypte-Tunisie (21-19)
Gabon	2018	Tunisie-Egypte (26-24)
Tunisie	2020	Egypte-Tunisie (27-23)

Palmarès complet après le sacre de l'Egypte

Palmarès de la coupe d'Afrique des nations de handball messieurs (CAN-2020), après le sacre de l'Egypte en finale de la 24e édition disputée à Tunis (16-26 janvier 2020):

1re édition - 1974 (Tunisie - Tunisie):

1. Tunisie - 2. Cameroun -3. Sénégal

2e édition - 1976 (Algérie - Alger):

1. Tunisie - 2. Egypte - 3. Algérie

3e édition - 1979 (Congo - Brazzaville):

1. Tunisie - 2. Egypte -3. Algérie

4e édition - 1981 (Tunisie - Tunisie):

1. Algérie - 2. Côte d'Ivoire - 3. Tunisie

5e édition - 1983 (Egypte - Le Caire)

1. Algérie - 2. Congo -3. Tunisie

6e édition - 1985 (Angola - Luanda):

1. Algérie - 2. Egypte - 3. Tunisie

7e édition - 1987 (Maroc - Rabat):

1. Algérie -2. Egypte - 3. Tunisie

8e édition - 1989 (Algérie - Alger):

1. Algérie -2. Egypte - 3. Tunisie

9e édition - 1991 (Egypte - Le Caire):

1. Egypte - 2. Algérie - 3. Tunisie

10e édition - 1992 (Côte d'Ivoire - Yamoussoukro):

1. Egypte - 2. Tunisie - 3. Algérie

11e édition - 1994 (Tunisie - Tunisie):

1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte

12e édition - 1996 (Bénin - Cotonou):

1. Algérie - 2. Tunisie - 3. Egypte

13e édition - 1998 (Afrique du Sud - Johannesburg):

1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte

14e édition - 2000 (Algérie - Alger):

1. Egypte - 2. Algérie - 3. Tunisie

15e édition - 2002 (Maroc - Casablanca):

1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte

16e édition - 2004 (Egypte - Le Caire):

1. Egypte - 2. Tunisie -3. Angola

17e édition - 2006 (Tunisie - Tunis):

1. Tunisie - 2. Egypte -3. Maroc

18e édition - 2008 (Angola - Luanda):

1. Egypte - 2 Tunisie - 3. Algérie

19e édition - 2010 (Egypte - Le Caire):

1. Tunisie - 2. Egypte - 3. Algérie

20e édition - 2012 (Maroc - Rabat et Salé):

1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte

21e édition - 2014 (Algérie - Alger):

1. Algérie - 2. Tunisie - 3. Egypte.

22e édition - 2016 (Egypte - Le Caire)

1. Egypte - 2. Tunisie 3. Angola

23e édition - 2018 (Gabon - Libreville)

1. Tunisie - 2. Egypte 3. Angola

24e édition - 2020 (Tunisie - Tunis et Hammamet)

1. Egypte - 2. Tunisie - 30 Algérie

VOLLEY-BALL / COUPE D'ALGÉRIE (DAMES): les huitièmes de finale les 7 et 8 février

Les rencontres des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball, seniors dames, se dérouleront les 7 et 8 février, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Les huitièmes de finale seront marqués par plusieurs oppositions entre pensionnaires de la Nationale Une, à savoir, MB Béjaïa - GS Pétroliers, Hassi Messaoud VB - RC Béjaïa - CRR Toudja.

Le match MB Béjaïa - GS Pétroliers, pro-

grammé le 7 février a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Pétrôliers à la 5e édition des Jeux arabes des clubs féminins de Sharjah (Emirats arabes unis), prévue 2 au 12 février.

Programme des 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie:

Vendredi 7 février:

A Oran : NRC Oran - ASW Béjaïa (10h30)

A Hassi Messaoud : Hassi Messaoud VB - RC Béjaïa (15h00)

A Béjaïa : NC Béjaïa - NR Saïdal (15h00)

A El Biar : ES Ben Aknoun - Seddouk VB (14h00)

Samedi 8 février:

A Akbou : USP Akbou - NR Chlef (10h00)

A Tichy : OS Tichy - ATM Ain Turk (10h00)

A Béjaïa : WA Béjaïa - CRR Toudja (14h00)

MB Béjaïa - GS Pétrôliers reporté à une date ultérieure.

Handball / CAN-2020 :

Le classement final

1. Egypte
2. Tunisie
3. Algérie
4. Angola
5. Cap-Vert
6. Maroc
7. RD Congo
8. Gabon
9. Congo
10. Guinée
11. Nigeria
12. Cameroun
13. Libye
14. Côte d'Ivoire
15. Kenya
16. Zambie

L'Egypte sacrée du titre continental, est qualifiée pour les Jeux Olympiques Tokyo-2020 et les 6 premiers iront au Championnat du monde-2021 en Egypte.

NATATION/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE HIVERNAL (JEUNES) : Anes Tounsi sacré «Meilleur nageur» à juste titre

Le nageur Anes Tounsi du NR Dély Brahim (Alger) a décroché, à juste titre, le prix du Meilleur nageur dans la catégorie minimes, à la faveur de ses sept médailles d'or remportées lors du Championnat national hivernal (minimes, juniors) en petit bassin (25 m) disputé du 21 au 25 janvier à Alger.

Le jeune Anes, 13 ans, est monté à sept reprises sur la plus haute marche du podium, en remportant les épreuves du 100 et 200 m 4 nages, 200 m NL, 400 m NL (prix du meilleur chrono), outre les courses du 50, 100 et 200 m dos.

Il a également remporté une médaille d'argent au 50 m NL et une en bronze au relais 4x100 m NL.

Avec cette moisson, le talentueux nageur a grandement contribué au sacre de son équipe dans la catégorie minimes-garçons.

Il s'agit du seul titre remporté par le club de Dély Brahim dans ce championnat national hivernal (minimes, juniors).

Dans une déclaration à l'APS, l'entraîneur de l'équipe minimes de Dély Brahim, Bilal Bouraïb, a affirmé qu'il s'attendait «à de tels résultats, au vu de la préparation effectuée par ce jeune nageur avec le staff technique.

«Anas a réalisé ses meilleurs résultats et chronos lors de ce championnat.

Nous avions tracé, préalablement, ces objectifs et avons beaucoup travaillé pour leur réalisation», a expliqué le technicien.

Évoquant les ambitions et objectifs du jeune nageur, le coach d'Anas Tounsi a indiqué qu'«après ces excel-



lents résultats, nous allons participer avec la sélection nationale au championnat maghrébin des jeunes en avril prochain à Alger, où Anas Tounsi a de fortes chances de monter sur la plus haute marche du podium dans la spécialité Dos (50, 100 et 200 m).

Par la suite, nous allons participer au championnat national de l'été Open».

De son côté, Anas Tounsi révèle qu'il s'était «bien préparé» pour réaliser de telles performances. «J'ai abordé cette compétition avec l'intention de remporter le prix du meilleur classement par points et également le titre du meilleur nageur (par médailles). J'ai pu finalement parvenir à ces deux objectifs,

outre la réalisation du meilleur chrono au 400 m nage libre».

«Le niveau technique de la compétition était bon. J'espère qu'on gardera cette dynamique pour améliorer encore nos résultats.

J'ambitionne de prendre part avec la sélection nationale au championnat maghrébin et rééditer ces résultats positifs, en décrochant les médailles d'or de la spécialité Dos», a poursuivi le jeune nageur de Dély Brahim.

Pour sa part, le directeur des équipes nationales, Lamine Ben Abderrahmane, n'a pas tari d'éloges sur Anes Tounsi, affirmant que dans ce championnat hivernal, ce jeune athlète «a confirmé

son talent». «Nous le suivons depuis quatre années environ et il nous a habitué à réaliser de bonnes performances. Ce nageur est par conséquent concerné par le prochain championnat maghrébin des jeunes avec l'équipe nationale», a-t-il dit.

Le NR Dély-Ibrahim (Alger) a remporté le titre chez les minimes (garçons) avec un total de dix médailles (7 or, 2 argent et 1 bronze) devant le CR Belouizdad (4 or et 1 argent) et le GSP (3 or, 3 argent et 6 bronze).

Chez les filles, le titre est revenu au GSP (8 or, 9 argent et 5 bronze), tandis qu'Aïn Turk d'Oran (7 or, 1 argent) et l'ASPTT Alger (3 or, 3 argent et 3 bronze) ont complété le podium.

OPEN D'AUSTRALIE: Daniil Medvedev éliminé en 8^e de finale par Wawrinka

Le Russe Daniil Medvedev, 4^e mondial et finaliste du dernier US Open, a été éliminé hier en huitièmes de finale de l'Open d'Australie par le Suisse Stan Wawrinka (15^e) au terme d'un match intense 6-2, 2-6, 4-6, 7-6 (7/2), 6-2.

«Encore un match fantastique, le niveau était très élevé», s'est félicité Wawrinka, titré à Melbourne en 2014 et qui avait lutté quatre sets au premier tour contre le Bosnien Damir Dzumhur, puis cinq au deuxième contre l'Italien Andreas Seppi avant de bénéficier, au troisième tour, de l'abandon au 2^e set de Marin Cilic.

«C'est incroyable de pouvoir encore jouer à ce niveau. Je suis vraiment heureux de ce que je fais sur le court», a ajouté le Suisse de 34 ans qui restait sur deux éliminations au 2^e tour à l'Open d'Australie. Lundi, il avait des jambes de jeune homme pour ajuster des frappes de bûcheron face à Medvedev.

Wawrinka affrontera l'Allemand Alexander Zverev (7^e) ou le Russe Andrey Rublev (16^e) pour une place dans le dernier carré. L'an dernier, il avait atteint les quarts à Roland-Garros et à l'US Open.

TENNIS : La CAT devait saisir l'ITF hier sur la situation à la Fédération algérienne

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de tennis (CAT), réuni samedi à Tunis, a décidé de saisir la Fédération internationale (ITF) suite à la suspension «temporaire» du président de la Fédération algérienne de la discipline (FAT), Mohamed Bessaad, par l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), a appris l'APS hier d'une source proche du dossier.

«Lors de la réunion de l'instance continentale en présence de son président, le Tunisien Tarek Chérif, le Comité exécutif a décidé officiellement de saisir lundi l'ITF sur la situation très complexe et la crise qui secoue la FAT depuis la suspension temporaire de son président par l'ancien ministre Raouf Salim Bernaoui», a expliqué la même source.

Mohamed Bessaad, vice-président de la CAT et président de la Zone I, a été suspendu par Bernaoui en décembre dernier pour «mauvaise gestion».

Cette décision a «déstabilisé» l'instance fédérale, avant que la situation ne se complique davantage quand cinq membres du Bureau fédéral de la FAT ont décidé de ne pas reconnaître l'actuel président par intérim, Boualem Hadj-Ali qui a été nommé par l'ancien ministre Bernaoui.

OPEN D'AUSTRALIE: Alexander Zverev passe en quarts de finale

L'Allemand Alexander Zverev, 7^e mondial, a composé hier son billet pour les quarts de finale de l'Open d'Australie en éliminant le Russe Andrey Rublev (16^e) 6-4, 6-4, 6-4. Zverev, 22 ans, affrontera le Suisse Stan Wawrinka (15^e) pour une place dans le dernier carré. L'Allemand obtient ainsi son meilleur résultat à Melbourne, où il n'avait encore jamais dépassé les 8^{es} de finale (atteints en 2019). Dans les tournois du Grand Chelem, c'est à Roland-Garros qu'il est allé le plus loin en jouant deux fois les quarts de finale (2018 et 2019).

APS

CHAMPIONNAT OUEST DE BODYBUILDING : Risque d'annulation de la compétition pour manque de soutiens

Le championnat Ouest de Bodybuilding et Men's physique de la saison sportive 2020-2021, prévu les 6 et 7 février à Kenadza (Bechar) risque d'être annulé pour manque de soutiens, a-t-on appris hier du président de l'association sportive "El Faraj" à Bechar.

"Par manque de soutiens financier et logistique de la part des instances sportives locales et autres établissements concernés par le développement des activités sportives et de jeunes, nous sommes en réflexion pour l'annulation de cette compétition de dimension régionale", a affirmé à l'APS M. Mustapha Berkani.

Cette compétition, qui doit se dérouler pour la première fois dans la wilaya de Bechar avec la participation de 150 athlètes, techniciens et arbitres, représentant les wilayas d'Oran, Tlemcen, Ain-Temouchent, Mostaganem, Relizane, Tiaret, Bechar, Ouargla, Sidi-Bel-Abbes et Adrar, ainsi que des représentants de la fédération algérienne de bodybuilding, fitness et power-lifting (FADBFP), n'a bénéficié d'aucun soutien, sauf celui de la commune de Kenadza qui a mis à notre disposition une salle pour les besoins des compétitions, en plus de l'aide d'un opérateur privé local pour le



transport des délégations participantes", a expliqué Berkani. "Nous lançons un appel d'aide et de soutien au ministère de la Jeunesse et des Sports pour pouvoir initier ce championnat inscrit au calendrier des compétitions de la (FADBFP) pour cette saison sportive", a-t-il ajouté.

En marge de ce championnat régional, il est programmé un stage de formation d'arbitres dans les spécialités Bodybuilding et Powerlifting les 5 et 6 février, "une formation qui risque également d'être annulée", selon le même responsable.

À la direction locale du secteur de la Jeunesse et des Sports, l'on signale que ce championnat est organisé par la FADBFP, à qui il revient, seule, d'ap-

porter les soutiens financiers et logistiques nécessaires.

"Nous sommes, pour notre part, disposés à y contribuer selon nos moyens et nous avons même procédé à la mise en place de structures d'hébergement des participants à ce championnat, en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle", a fait savoir le DJS, Hassan Yaagoubi.

L'association "El Faraj" avait auparavant organisé le tournoi national de bodybuilding "Mohamed Ben Aziza" du 17 au 19 octobre 2019, avec la participation de 150 athlètes, entraîneurs, techniciens, arbitres et représentants de la fédération nationale spécialisée au niveau de la maison de la culture Kadi-Mohamed à Béchar.

COUPE D'ANGLETERRE (MANCHESTER CITY) : Mahrez remplacé dimanche par précaution, estime Guardiola

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, a été remplacé dimanche par précaution, au début de la deuxième période face à Fulham (Div.2) 4-0, en 16es de finale de la Coupe d'Angleterre de football, a affirmé le coach espagnol des "Cityzens" Pep Guardiola.

"Mahrez a été touché lors d'un duel avec un joueur adverse, je n'ai pas voulu prendre de risques avec lui, sachant qu'on a un autre match important à disputer le week-end prochain face aux Spurs (Tottenham, ndlr).

Maintenant il va beaucoup mieux", a-t-il indiqué, cité hier par la presse locale.

Ayant enchaîné une autre titularisation, Mahrez a été cédé à la place à la 53e minute de jeu à son coéquipier Raheem Sterling.

Le capitaine de l'équipe nationale semble retrouver des couleurs, lui qui est devenu un titulaire régulier dans le dispositif du technicien catalan.

Mahrez figure dans le Top 10 du classement des buteurs avec 7 réalisations, en compagnie d'Alli (Tottenham), Ayoze Pérez (Leicester), Grealish (Aston Villa), Maupay (Brighton), et Wilson (Bournemouth).

Distancé provisoirement de 16 points par le leader Liverpool, Man City, détenteur du titre, se rendra dimanche prochain à Londres pour désifier Tottenham de l'entraîneur José Mourinho (17h30), à l'occasion de la 25e journée de Premier League.

CAF/FAF: L'Algérienne Radia Fertoul désignée instructeur régional

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'Algérienne Radia Fertoul, instructeur féminin régional C, après avoir conclu avec succès son cours d'Instructeur, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), lundi sur son site officiel.

Mlle Fertoul, présidente de la Commission du football féminin et membre du Bureau fédéral de la FAF, a reçu une notification de sa nomination d'Instructeur Régional C pour une période d'une année, par l'instance continentale, a ajouté le communiqué de la FAF.

Durant cette période, elle sera amenée à effectuer des tâches au niveau local, à participer à des cours de recyclage, ainsi qu'à prendre part aux activités de la CAF.

À la fin de la période susmentionnée, elle sera soumise à une nouvelle évaluation.

Enfin, il faut noter que la CAF peut assigner Mlle Fertoul à des tâches à tout moment afin de la maintenir à jour concernant toutes les nouvelles tendances du jeu.



UNION NORD-AFRICAINNE DE FOOTBALL:

Tunis accueillera un tournoi féminin seniors en février

Un tournoi de football destiné aux sélections nationales féminines (seniors) de la région nord africaine aura lieu du 13 au 23 février à Tunis, avec la participation annoncée des trois pays maghrébains, (Algérie, Tunisie, Maroc), en plus de la Mauritanie et de la Tanzanie, en remplacement de l'Égypte et de la Libye qui ont décliné l'invitation, a indiqué l'Union

nord-africaine de football (UNAF) sur son site officiel.

Organisée conjointement avec la Fédération tunisienne de football (FTF), la compétition se jouera en un mini-championnat de cinq journées (14, 16, 18, 20 et 22 février 2020), et le premier du tournoi remportera le trophée, a ajouté la même source.

En prélude au tournoi, l'UNAF tiendra une réunion technique pour déterminer le programme général qui comportera deux rencontres par journée, la première à 11h00 et la seconde à 13h30.

La commission des arbitres de l'UNAF a prévu, les 12 et 13 février, un séminaire au profit des arbitres femmes concernées par le tournoi.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR. D) : Nul vierge entre le Paradou AC et San Pedro (0-0)

Le Paradou AC et San Pedro de Côte d'Ivoire se sont neutralisés (0-0), en match disputé dimanche soir au stade du 20-Août-1955 d'Alger pour le compte de la 5e journée du groupe D de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Dans l'autre rencontre de cette poule, les Nigériens d'Enyimba n'ont pu se débarrasser des Marocains de Hassania Agadir, se contentant du nul à domicile (1-1).

Les visiteurs ont ouvert le score dès la 2e minute par Alfahli, avant qu'Enyimba ne remette les pendules à l'heure après un quart d'heure de jeu par l'intermédiaire d'Oladapo.

Suite à ces résultats, le statu quo persiste dans cette poule avec Hassania Agadir toujours en tête avec 11 points et qualifié pour les quarts de finale, en attendant de connaître, dimanche prochain, l'identité de l'équipe qui l'accompagnera entre Enyimba (2e, 7 pts) et le PAC (3e, 5 pts). San Pedro ferme la marche avec 3 unités.

Les résultats complets

Groupe A :

Pyramids FC (Égypte) - Enugu Rangers (Nigeria) 0-1
Al-Masry (Égypte) - FC Nouadhibou (Mauritanie) 1-0

Groupe B :

Horoya AC (Guinée) - Bidvest Wits (Afrique du Sud) 2-1
Djoliba AC (Mali) - Al-Nasr (Libye) 0-1

Groupe C :

Esae FC (Bénin) - RS Berkane (Maroc) 1-5
Zanaco (Zambie) - Motema Pembe (RD Congo) 2-1

Groupe D :

Enyimba (Nigeria) - Hassania Agadir (Maroc) 1-1
Paradou AC (Algérie) - San Pedro (Côte d'Ivoire) 0-0

NB : les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

ANGERS :

«Plusieurs semaines» d'absence pour l'Algérien El-Mellali

L'attaquant international algérien Farid El Mellali, sociétaire du SCO Angers (France), observera «plusieurs semaines» de repos en raison d'une blessure au genou, ont rapporté des médias locaux citant l'entraîneur angevin. «Farid souffre d'une

entorse au genou gauche. Le ligament latéral interne a été touché après un duel avec le Marseillais Jordan Amavi.

Il a d'ailleurs cédé sa place en première période», a indiqué l'entraîneur Stéphane Moulin après le nul ramené de

Marseille (0-0), samedi lors de la 21e journée du championnat de France de football. Auteur de prestations convaincantes avec quelques buts décisifs à la clef (3 en 7 matchs de Ligue 1), Farid El Mellali, lié avec Angers jusqu'en juin 2022, devrait prochainement prolonger son

contrat avec le club, selon la presse locale.

Rappelons que l'attaquant de poche a retrouvé récemment les terrains après une tendinite au genou qui l'avait justement écarté des terrains durant une longue période.

LIGUE 1/ CS CONSTANTINE :

«L'équipe a retrouvé sa confiance et sa stabilité après le départ de Lavagne» (président)

«L'équipe du CS Constantine a retrouvé sa confiance et sa stabilité après le départ de l'ancien entraîneur Denis Lavagne et le maintien d'Abdelkrim Khouda au poste d'entraîneur principal ainsi que le renforcement de l'effectif par de nouveaux joueurs», a indiqué dimanche le président de ce club, Rachid Radjradj. «Le club se porte de mieux en mieux après le limogeage de l'ancien entraîneur de l'équipe, le français Denis Lavagne, et les staffs technique et administratif ont regagné le capital confiance et la stabilité nécessaires qui ont permis aux joueurs de réaliser un bon résultat lors du dernier match», a expliqué le premier responsable du club.

Le technicien Abdelkrim Khouda, qui a rejoint l'équipe du CSC au mois d'octobre dernier en tant qu'entraîneur adjoint, a été retenu par la direction du club au poste d'entraîneur principal, a précisé la même source, soulignant que l'ac-

tuel coach, mis à la tête de la barre technique du club après le départ du coach français Denis Lavagne, a prouvé lors de ces derniers matchs qu'il pourra bien diriger l'équipe et concrétiser les objectifs fixés.

La direction du CS Constantine avait recruté trois (3) joueurs lors du mercato hivernal, à savoir les deux internationaux libyens, Zakaria Herich et Abdallah Orfi ainsi que l'ancien gardien de l'équipe Chamseddine Rahmani, a rappelé M.

Radjradj, assurant que ces joueurs répondent aux besoins exprimés par l'entraîneur en matière de renforcement de l'effectif.

Le staff administratif a également procédé à la libération de quatre



(4) joueurs lors de cette phase des transferts, à savoir le gardien Ilyes Meziani, Adil Djaaboub, Mohamed Athmani et Mohamadou Traoré, a-t-il ajouté.

Le CS Constantine qui reste sur une victoire remportée jeudi dernier en déplacement au Paradou AC sur le score de 2-1, affrontera samedi prochain la JS Saoura au stade Chadhid Hamlaoui à Constantine, pour le compte de la 16e journée du championnat de Ligue 1, a-t-on signalé.

Zidane valide ce départ !

En conférence de presse ce samedi, Zinedine Zidane a révélé avoir été mis au courant du départ en prêt d'Alvaro Odriozola, avec lequel il a parlé. « Nous en avons parlé avec le joueur ainsi qu'avec le club » a déclaré le coach du Real Madrid, d'après MARCA. « Il a demandé de partir et j'espère que tout va bien se passer pour lui, qu'il pourra avoir des minutes de jeu. C'est un joueur très apprécié, qui n'a pas joué beaucoup cette saison, sur lequel nous misons beaucoup. Il va avoir son opportunité, à lui de la saisir ».



Nacho : «On veut gagner la Liga»

Titulaire hier face au Real Valladolid, le défenseur Nacho a inscrit l'unique but de la rencontre. L'Espagnol s'est exprimé après le match.

« Je suis content du but car les trois points sont importants pour l'équipe, on veut gagner la Liga. »

« C'était parce que c'était une action où je n'allais pas monter, mais le Mister m'a dit d'aller au premier poteau et le hasard de la vie et du destin a fait que la balle est arrivée sur moi... »

« Au niveau des minutes il est vrai que j'en ai un peu moins que les années précédentes. Mais si je dois appuyer quelque chose, c'est bien Zidane. J'ai sa confiance, c'est le plus important pour moi. J'ai été blessé deux mois, ça n'a pas été facile, mais maintenant je suis à 100% et disponible pour le coach quand il a besoin de moi. Que les choses aillent bien ou mal, cette équipe est à mort avec l'entraîneur et c'est la clé de nos succès ces dernières années. »

Cristiano Ronaldo prolonge sa folle série

Cristiano Ronaldo a inscrit son 17e but de la saison en Serie A et frappé pour le 8e match d'affilée. Mais la Juventus s'est inclinée à Naples (1-2).

Petit événement ce soir en Italie : la Juventus Turin a été battue ! Et pas par n'importe qui, par le Napoli, l'un de ses rivaux les plus acharnés, à la dérive depuis des mois. Dans un San Paolo incandescent, les Partenopéens ont inscrit deux buts en seconde période par Zielinski et Insigne.

Mais le fait majeur de la rencontre, c'est que Cristiano Ronaldo a poursuivi sa folle devant les buts en Serie A ! Il en est désormais à huit matches d'affilée avec au moins une réalisation au compteur. Le San Paolo était l'un des rares grands stades européens à lui rester, il est tombé ce soir. Ce 17e but en championnat ne risque cependant pas de consoler le Portugais de la défaite (1-2) Après ce succès inespéré, le SSCN remonte à la 12e place, loin, si loin de ses objectifs initiaux. La Vieille Dame, qui pouvait prendre le large après le nul de l'Inter hier, reste leader avec trois points d'avance.

MU fixe un prix élevé pour Smalling

Prêté jusqu'à la fin de la saison à l'AS Rome, Chris Smalling (30 ans, 16 matches et 2 buts en Serie A cette saison) réalise des performances solides ces dernières semaines. A tel point que les dirigeants italiens souhaitent recruter définitivement le défenseur central anglais. D'après la presse britannique, Manchester United n'est pas contre sa vente mais réclame 30 millions d'euros pour lui ouvrir la porte. Une somme élevée pour la Louve, qui a pour le moment transmis une proposition légèrement inférieure à 20 millions d'euros pour Smalling, dont le contrat avec les Red Devils expire en juin 2022.



LYON RECALÉ POUR AKANJI

Possiblement intéressé par l'arrivée d'un défenseur central cet hiver suite à la grave blessure d'Oumar Solet, l'Olympique Lyonnais avait activé une piste ambitieuse en la personne de Manuel Akanji (24 ans, 27 matches toutes compétitions cette saison). Mais, sans surprise, le Borussia Dortmund a fermé la porte à un départ du Suisse, quelque chose de encore du sens, cela doit être sportif et économiquement sensé. Cela s'applique aux départs et aux arrivées potentiels. Nous devons y réfléchir très attentivement. Mais je ne vois pas pourquoi nous devrions vendre Akanji", a affirmé le directeur sportif du BVB, Michael Zorc, pour le média WAZ.

Une offre de 16 M€ pour Diallo

Leicester pousse fort pour Ibrahima Diallo (20 ans, 19 matches en L1 cette saison). Très intéressés par le milieu de terrain français, les dirigeants des Foxes ont soumis une offre de 16 millions d'euros à Brest pour l'enrôler, annonce la presse anglaise. Une proposition importante qui pourrait ne pas suffire puisque le club et le joueur souhaitent poursuivre leur collaboration au moins jusqu'à la fin de la saison. Reste à savoir si l'actuel 2e de Premier League est prêt à surenchérir d'ici le 31 janvier pour faire vaciller la formation bretonne.



Air Algérie: Aucun vol annulé à cause du coronavirus (porte-parole)

Les vols de la compagnie nationale Air Algérie n'ont pas connu d'annulation ou de modification à cause de la propagation de l'épidémie du coronavirus, qui a fait au moins 80 morts en Chine, a indiqué hier à l'APS le porte-parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi.

Le même responsable a fait savoir qu'une seule rotation de la compagnie nationale entre Alger et Pékin, seule desserte assurée par Air Algérie concernant la destination Chine, a été "décalée" hier dimanche pour jeudi 30 janvier "à cause du nouvel an chinois". Ainsi, les vols pour Pékin, assurés à raison de deux rotations hebdomadaires dimanche et jeudi, reprendront normalement dès ce jeudi, a-t-il soutenu. "Il n'y a eu ni interruption ni annulation, il s'agit d'un report dû à la célébration du nouvel an chinois à Pékin.

Comme chaque année, pendant cette période les vols sont restreints du fait du service minimum assuré au niveau des aéroports chinois", a expliqué M. Andaloussi. Par ailleurs, le responsable au sein de la compagnie nationale a souligné qu'Air Algérie travaillait "en étroite collaboration avec le ministère de la Santé via la direction de la prévention de ce département".

En parallèle, Air Algérie a pris des dispositions préventives, à l'instar de l'ensemble des compagnies aériennes, selon M. Andaloussi.

Cela se traduit par la mise à disposition d'un kit sanitaire auprès du personnel navigant sur des vols desservant les destinations où a été constatée la présence du virus. Ce kit est composé de gants, de masques et de blouses spéciales. Il est également procédé au nettoyage de l'avion avant le décollage et après l'atterrissage. De plus, depuis vendredi dernier, durant la phase retour vers Alger, et en cas où le personnel navigant constate la présence, chez un passager, des symptômes de cette maladie, "un signalement est systématiquement effectué à la cellule de suivi afin de dépêcher une équipe sanitaire au pied de l'avion afin de prendre en charge le passager suspecté", a-t-il précisé. "Nous restons à l'écoute de l'IATA (l'Association internationale du transport aérien, Ndlr) sur l'évolution de ce virus", a indiqué M. Andaloussi, en réponse à une question sur d'éventuelles instructions émanant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) visant le transport de personnes ou de marchandises.

A noter que dans le cadre d'un plan de vigilance anti-Coronavirus, des instructions du ministère de la Santé ont été données aux directeurs de la Santé à travers les wilayas. Des caméras thermiques de contrôle ont été ainsi installées au niveau des aéroports Houari Boumediene (Alger), Mohamed Boudiaf (Constantine) et Ahmed Benbella (Oran).

ALGÉRIE - EMIRATS ARABES-UNIS Le président de la République reçoit le ministre émirati des Affaires étrangères

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Emirats arabes unis (EAU), Cheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, en visite de travail en Algérie.

Cette audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Nouredine Ayadi, du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et de la délégation accompagnant le chef de la diplomatie émirati.

Le ministre émirati a entamé, hier, une visite de travail en Algérie.

"Cette visite s'inscrit dans le cadre des relations de fraternité unissant les deux pays frères, et permet de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale dans toutes ses dimensions et d'examiner les perspectives de son renforcement, notam-



ment en matière de partenariat et d'investissement".

Elle constitue, également, une occasion d'échanger les vues autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye au vu des derniers développe-

ments que connaît ce pays voisin, et les efforts consentis par l'Algérie et les parties prenantes internationales afin de trouver un règlement politique mettant un terme à la crise à travers le dialogue inclusif entre les parties libyennes, loin de toute ingérence étrangère.

EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS Arkab: «L'Opep suit de près l'évolution des marchés pétroliers»

Le ministre de l'Energie, M. Mohamed Arkab, également Président de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) a affirmé hier à Alger que "l'Organisation suit de près l'évolution des marchés pétroliers en conjonction avec l'évolution de la récente épidémie de coronavirus".

Il a évoqué, dans ce sens, la déclaration de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), du 23 janvier 2020 dans laquelle l'OMS estime que "cette épidémie ne constituait pas une urgence de portée internationale" lit-on dans un communiqué du ministère de l'Energie.

Le ministre a souligné que "les premières indications semblent montrer à

l'heure actuelle que cette épidémie serait moins virulente que celle du syndrome respiratoire aiguë sévère (SRAS) de 2003". Selon M. Arkab, "l'impact sur les perspectives de la demande pétrolière mondiale serait donc, faible".

Il a, également, souligné les efforts déployés par la République populaire de Chine pour contenir cette épidémie.

"L'Algérie se tient prête à prendre toutes les mesures qui seraient nécessaires pour assurer la stabilité du marché pétrolier, et ce en collaboration avec les pays membres de l'Opep et les pays Non-Opep signataires de la Déclaration de Coopération, a conclu la même source".

BANQUE Mohand Bourai nommé directeur général par intérim de la BADR

Mohand Bourai a été nommé directeur général par intérim de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), a indiqué hier le ministère des Finances dans un communiqué.

"Conformément à la résolution de l'assemblée générale de la BADR, datée du 27 janvier 2020, le conseil d'administration s'est réuni le même jour et a procédé à la nomination de Mohand Bourai en qualité

de directeur général par intérim de la banque", a fait savoir la même source.

Cette nomination intervient en remplacement de Boualem Djebbar qui assurait jusqu'à cette date la fonction de P-dg de cette banque publique.

Mohand Bourai, âgé de 39 ans, occupait auparavant le poste de directeur général adjoint chargé des finances et de la comptabilité à la CNEP-Banque.

RUSSIE Atterrissage forcé d'un Airbus à Moscou suite à une alerte à la bombe

Un Airbus A330 de la compagnie aérienne russe "Aeroflot" reliant Khabarovsk à Moscou a décidé hier de rebrousser chemin et a atterri en urgence à l'aéroport de départ, suite à une alerte à la bombe à bord, selon une source aéroportuaire.

"Le vol 1713 a décollé lundi après-midi de Khabarovsk. Après son décollage, nous avons reçu des

informations sur un danger à bord. L'équipage a pris la décision de faire demi-tour. Tous les services d'urgence sont sur place. Il y a 262 passagers et 10 membres d'équipage à bord", selon les services d'urgence, cités par l'agence de presse russe, Sputnik, ajoutant qu'aucun blessé n'a été déploré.

Toujours selon cette source, il y a eu un "signa-

lement de bombe à bord".

L'avion a par la suite atterri à l'aéroport de départ de Khabarovsk, sans que personne ne soit blessé, selon une source au sein des services d'urgence, faisant savoir que "l'avion a touché le sol en toute sécurité à Khabarovsk, il n'y a pas de blessés", et que "les services opérationnels ont déjà commencé à examiner l'appareil".

ALGÉRIE - TURQUIE Le président turc achève sa visite en Algérie



Le président turc Recep Tayyip Erdogan a quitté hier Alger, à l'issue de sa visite d'amitié et de travail de deux jours, sur invitation du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le président turc a été salué à son départ de l'Aéroport international Houari Boumediene par le Président Tebboune et de hauts responsables de l'Etat ainsi que des membres du staff gouvernemental.

Lors de sa visite, M. Tebboune et Erdogan ont eu des échanges sur les voies et moyens de renforcer les liens unissant les deux pays frères et l'élargissement des domaines de coopération bilatérale. Les entretiens ont porté également sur les questions internatio-

nales d'intérêt commun. A l'issue des entretiens, les deux présidents ont signé une déclaration commune portant création d'un Conseil de coopération de haut niveau entre l'Algérie et la Turquie.

Ils ont convenu également de porter très bientôt les échanges commerciaux entre les deux pays à plus de cinq (5) milliards de dollars.

Un forum d'affaires algéro-turc a été organisé également ayant permis à plus de 200 opérateurs économiques participants des deux pays d'examiner les voies et moyens à même de hisser les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Turquie.

ERDOGAN: L'Algérie, "un partenaire stratégique" dans le Maghreb arabe et l'Afrique

Le Président turc, Recep Tayyip Erdogan a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie "est un partenaire stratégique" pour son pays dans la région du Maghreb arabe et dans le continent africain, appelant les opérateurs économiques à intensifier leur coopération afin de promouvoir le partenariat économique et commerciale entre l'Algérie et la Turquie.

L'Algérie est le plus important accès sur le Maghreb arabe l'Afrique et la Turquie compte sur elle pour la réussite du prochain sommet Tur-

quie-Afrique, a déclaré le Président Erdogan à la clôture du Forum d'affaires algéro-turc, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Evoquant, en outre, le prochain Forum économique Turquie-Afrique, M. Erdogan a mis en avant l'importance d'une forte présence algérienne à ces deux grands événements.

Il a appelé, dans ce sens, les hommes d'affaires des deux pays à contribuer en force à la réussite de ce Forum et à consolider leurs partenariats afin de promouvoir la coopération économique.

COMMUNICATION / TÉLÉVISION Installation du nouveau DG de la Télévision nationale

M. Ahmed Bensebane a été installé dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Télévision nationale publique.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Télévision nationale sous l'égide du ministre de la Communication porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.